



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 058 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 29 novembre 2012

—
Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 29 novembre 2012

•(0850)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, notre étude de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique se poursuit. Je désire souhaiter la bienvenue à tous les membres du comité et certainement à nos invités aujourd'hui. Je voudrais remercier tous nos témoins d'avoir pris le temps de venir ici.

Nous avons parmi nous Shelagh Grant, qui est professeure auxiliaire au département d'études canadiennes à l'Université Trent.

Bienvenue, madame Grant, et merci d'être ici.

Nous avons également Sara French qui est de la Walter and Duncan Gordon Foundation et qui est directrice des programmes au Programme de Munk-Gordon sur la sécurité de l'Arctique.

Bienvenue, madame French.

Nous avons également David Breukelman qui est premier directeur chez Gedez Inc. et président de Business Arts Inc.

Monsieur Breukelman, bienvenue. Nous sommes également heureux que vous soyez des nôtres.

Nous allons commencer avec Mme Grant et ensuite nous passerons à Mme French puis à M. Breukelman. La greffière vous a demandé de préparer une allocution de 10 minutes. Nous allons entendre les trois allocutions, puis nous procéderons à un échange dans la salle pour poser des questions et obtenir des suivis. Nous disposons de deux heures pour faire tout cela.

Je me tourne vers vous, madame Grant. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire. Vous avez 10 minutes. Vous avez la parole.

Mme Shelagh Grant (professeure auxiliaire, Département d'études canadiennes, Trent University, à titre personnel): Merci beaucoup.

En tant qu'historienne, mon intérêt pour l'Arctique a commencé lorsque j'étais étudiante à l'université puis il a culminé dans ma thèse de maîtrise. À partir de ce moment-là, mes activités de recherche ont porté sur le passé mais aussi sur le présent. Le problème est que lorsque j'ai terminé d'écrire *Polar Imperative*, le monde ne s'est pas arrêté. Depuis, la situation a tellement changé qu'il faudra en fait que je révise les deux derniers chapitres et c'est ce dont je vais vous parler ici, à savoir ce que je n'ai pas écrit dans mon livre.

Parmi ces changements, on peut citer la politique beaucoup plus détaillée sur l'Arctique publiée par le gouvernement à l'été 2010. Je crois qu'il s'agit d'une excellente stratégie, mais deux événements ont conspiré contre sa mise en oeuvre en temps opportun. D'abord, la fonte de la calotte glaciaire qui est plus rapide que ce à quoi on s'attendait. Ensuite, il y a eu la récession prolongée. Entre-temps, les enjeux sont devenus flous, mais de plus en plus complexes, et

l'accélération rapide de la fonte de la calotte glaciaire rend absolument futile tout exercice de prévision.

Bien des Canadiens ne sont pas conscients du degré d'industrialisation que l'on retrouve déjà dans l'Arctique, en raison de nouveaux projets miniers et de la circulation maritime qui y est rattachée. Pourtant, plus que jamais, il faut en arriver à un consensus aussi bien au sein des pays de l'Arctique qu'entre ces pays, avec le soutien intégral de la communauté internationale.

Dès le départ, permettez-moi de souligner que la souveraineté du Canada sur les îles de l'Arctique et sur le continent est assurée et n'est plus en danger, mais la souveraineté, c'est plus qu'un droit juridique. Elle implique la responsabilité pour les habitants et leur environnement ainsi que pour la sécurité de la circulation maritime. Ce qui pourrait être en danger, c'est la capacité du Canada d'appliquer ses propres lois et règlements dans les eaux adjacentes si la circulation maritime accrue venait à dépasser les investissements pour avoir un nombre suffisant de navires de la garde côtière ou de patrouille pour faire respecter les lois canadiennes.

Mon deuxième point porte sur le succès avec lequel le Conseil de l'Arctique a réussi à rassembler les États de l'Arctique pour qu'ils abordent les enjeux communs, surtout ceux qui affectent l'environnement. Parfois, nous manquons de reconnaître combien le conseil a su réaliser, contre vents et marées. La région circumpolaire n'est pas une entité homogène. La taille et la composition des populations varient d'un pays à l'autre. La région la plus peuplée est de loin la Sibérie, mais on y retrouve proportionnellement parlant moins de peuples indigènes. Ensuite arrive l'Alaska. Le Groenland, dont la population est la plus petite de tous, dispose du plus grand pourcentage d'Inuits. L'Islande n'a aucune population autochtone.

Les États riverains de l'Arctique varient également du point de vue culturel, économique et politique, ce qui est dû à leur propre histoire unique en leur genre. Les plus avancés ont eu accès à l'éducation formelle depuis plus longtemps. Par exemple, le Groenland a peut-être la plus petite population, mais sa capitale a toutes les caractéristiques d'une ville moderne. Par ailleurs, Iqaluit, capitale du Nunavut, est une collectivité relativement nouvelle, où les Inuits n'avaient pas accès à une éducation formelle jusqu'à la fin des années 1950. Cela contraste vivement avec Murmansk, la ville la plus grande de l'Arctique russe. Elle a été bâtie à titre de base navale pendant la Première Guerre mondiale et on y dénombre aujourd'hui plus de 300 000 habitants. Tromsø est la patrie du peuple Sami depuis des siècles. Elle est devenue un centre commercial, où l'éducation formelle est offerte et, en 1842, on y a créé un collège pour enseignants.

Les facteurs géographiques ont également eu une grosse influence sur la croissance des communautés de l'Arctique. Prenez l'Alaska par exemple. Juno, capitale territoriale et désormais capitale de l'État, est le produit de la ruée vers l'or du Klondike. À l'heure actuelle, elle compte une population d'environ 31 000 habitants. Anchorage, grâce à son port en eau profonde, s'est rapidement développée et est désormais la plus grande ville de l'Alaska. Barrow, en dépit de sa proximité des activités d'extraction des hydrocarbures à Prudhoe Bay et à North Slope, compte une population de moins de 5 000 habitants. Encore une fois, elle ne dispose pas d'eau profonde.

J'estime que nous ne pouvons pas demander au Conseil de l'Arctique de résoudre tous les problèmes de chaque État. On peut et on devrait établir le consensus et la coopération dans les dossiers qui affectent tous les pays, comme le développement durable, la protection de l'environnement, la sécurité de la navigation dans les eaux adjacentes, la coordination des efforts de recherche et de sauvetage, les déversements pétroliers ou marées noires et la gouvernance de l'océan Arctique.

On fait souvent allusion au changement climatique comme s'il s'agissait d'un phénomène mondial; pourtant, la région circumpolaire connaît une augmentation foudroyante des températures en raison de l'élargissement des superficies d'eau libre et de toundra, ce qui, à son tour, absorbe plus de chaleur. Il y a un autre élément catalyseur de ce réchauffement qui a été identifié et qui, à mes yeux, est plus important. Il s'agit de la fonte du pergélisol, lequel émet de plus grandes quantités de méthane qui est 20 fois plus toxique que les gaz à effet de serre.

● (0855)

On a également trouvé du méthane qui s'échappait des fonds marins aussi bien dans la mer de Beaufort que dans les eaux russes. De ce fait, certains chercheurs estiment que le réchauffement dans l'Arctique a passé le point de non-retour — en d'autres termes, il est irréversible — et il risque de gravement changer la vie partout ailleurs, à moins qu'il ne se stabilise. L'accent est mis sur la stabilisation.

En plus de son plus grand rétrécissement, la composition de la calotte glaciaire est en train de changer. On a assisté à une grosse diminution de la glace la plus ancienne, la glace de la première et de la deuxième année pour former de petites lisières de glace. J'avais fourni des photos pour les documents que j'ai distribués, mais, malheureusement, je n'avais pas la traduction française des titres. Nous devons négocier cela.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir? Il y a trois ans, les chercheurs avaient prédit que d'ici 2030, l'océan Arctique serait relativement libre de glace. Maintenant, cette prédiction est faite pour 2025 et, selon certains, pour 2016. Cet itinéraire offre d'énormes économies puisqu'on n'aurait plus à passer par le canal de Suez ou le canal de Panama ni payer le droit de passage pour traverser la Route maritime du Nord.

Le passage par l'océan Arctique du brise-glace conventionnel chinois, l'été dernier, laisse présager ce qui se prépare: des brise-glaces qui créeront un passage pour un convoi de gros navires cargos. Que cela se produise d'ici 10, 20 ou 30 ans, je crois que le temps est venu d'étudier la manière dont cette circulation devrait être surveillée et contrôlée pour protéger l'environnement.

Nous avons également tendance à oublier la route de Churchill, au Manitoba, jusqu'à Murmansk, dont se servent les cargos céréaliers pour apporter le blé des Prairies en Russie. Récemment, les autorités portuaires ont annoncé que l'an prochain, des navires renforcés contre la glace transporteront des céréales et éventuellement du

pétrole vers la Chine. Par où vont-ils préférer passer? Nous ne le savons pas encore.

En 2011, 34 navires ont traversé la Route maritime du Nord. La plupart étaient de gros pétroliers, des cargos et même des navires de recherche. Les navires étrangers qui empruntaient cette route venaient de Norvège, de Chine, d'Allemagne et même de Dubai. Ils desservent les nombreuses industries de ressources que l'on retrouve le long de la côte sibérienne, et elles sont nombreuses.

La Russie dispose de sa propre flotte de cargos locaux. Elle disposait d'une flotte de 135 navires en 2010 et 17 ont soi-disant été ajoutés en 2011. Je suis désolée, mais il est difficile, voire impossible, d'obtenir des chiffres exacts auprès de la Russie.

Cela m'amène à une autre inquiétude, à savoir l'état de préparation du Canada pour cette nouvelle industrialisation et le manque de ports en eau profonde pour les réparations d'urgence et le ravitaillement. Le port proposé à Nanisivik a vu sa classification revue à la baisse et il ne s'agirait plus que d'une station-service, selon Rob Huebert.

Néanmoins, la circulation par le Passage du Nord-Ouest s'est intensifiée, mais ces vaisseaux sont bien différents de ceux qui parcourent la Route maritime du Nord. Selon les derniers chiffres de NORDREG, la majorité sont des voiliers, d'énormes bateaux de plaisance ou d'autres petits navires. Ils les regroupent en fait dans la rubrique d'aventuriers. L'an dernier, ils représentaient 20 des 30 vaisseaux qui ont effectué la traversée intégrale du Passage du Nord-Ouest. Ils venaient de Suède, d'Italie, de France, du Royaume-Uni, de Finlande, des Pays-Bas, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Russie et du Canada. La plupart ne se sont pas manifestés auprès du NORDREG et certains passent rarement par la douane. Certains, tels que le *Fortrus* l'été passé, ne respectent pas les lois canadiennes.

Malgré cela, je me concentre sur le trafic de destination, lequel va augmenter plus rapidement en raison des nombreux projets miniers qui devraient venir s'implanter, et ils sont nombreux. La plupart des projets sont de très grande envergure, comme la mine de minerais Mary River. Propriété d'ArcelorMittal, géant international de l'acier basé au Luxembourg, cette mine couvrira environ 17 000 hectares et coûtera plus de 4 milliards de dollars. Elle comprend une voie ferrée sur 150 kilomètres jusqu'au nouveau port établi à Steensby Inlet. Lorsqu'elle tournera à plein régime, et c'est ici que c'est important à mes yeux, la compagnie prévoit d'assurer le transport maritime à bord de navires cargos renforcés contre la glace pour permettre 240 voyages par an, ce qui est quasiment égal à la circulation à destination, cette année.

● (0900)

Les navires de pêche ont également connu une énorme croissance. Jusqu'ici, NORDREG, qui est exploité par la Garde côtière canadienne, a fait un excellent travail pour surveiller la circulation maritime. La seule ombre au tableau est la capacité du Canada, ou devrais-je dire l'incapacité, d'appréhender ceux qui ne respectent pas les lois. Même si le budget de 2012 incluait 5,2 milliards de dollars pour de nouveaux navires et hélicoptères de la garde côtière, ainsi que pour l'entretien et les mises à niveau, cela s'étalera sur 11 ans.

Alors qu'on n'a pas dit clairement où ces navires et hélicoptères seront déployés, le ministre canadien de la Défense nationale, l'honorable Peter MacKay, a indiqué lors d'un entretien avec Peter Mansbridge de la CBC, que le gouvernement envisage sérieusement d'armer les nouveaux navires, une mesure qui à mes yeux est essentielle.

Entre-temps, la prospection va bon train. Bien entendu, l'activité la plus fondamentale et la plus contestée, à l'heure actuelle, concerne le forage en mer. Si elle réussit, Shell devrait nous servir de modèle à l'avenir, mais entre-temps, ses activités de transport maritime augmentent considérablement à cause de cela. Shell, à elle seule, avait 24 navires l'été dernier dans la mer de Beaufort et la mer de Chukchi.

Comme dernier commentaire, je dirais que jusqu'ici, au sein du Conseil de l'Arctique, il y a eu une excellente coopération entre les pays riverains de l'Arctique, voire même des exercices militaires conjoints. Il y a la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, laquelle prévoit des moyens pacifiques de résoudre les éventuels problèmes afférents aux droits miniers sur les fonds marins.

Qu'en est-il du Conseil de l'Arctique et du rôle que nous pouvons jouer à la présidence? Initialement, sa réussite est due à son rôle dans la protection de l'environnement. Plus récemment, des intérêts communs ont facilité la collaboration, notamment dans le secteur de la recherche et du sauvetage ainsi que d'un projet de nettoyage. En assumant la présidence en 2013, le Canada a l'occasion de faire preuve de leadership. S'il veut être efficace, je crois qu'il devrait viser à encourager la coopération et le passage à l'acte dans des dossiers communs et non pas pour asseoir nos propres valeurs auprès de pays aux cultures et aux économies diverses.

Je vais terminer en vous rappelant que la souveraineté de l'Arctique, c'est plus qu'un simple droit juridique; elle s'accompagne également de responsabilité pour les habitants et pour l'environnement et de la sécurité des navires. Dans les cercles universitaires, on se demande si le gouvernement du Canada est prêt à faire les investissements nécessaires dans l'Arctique pour protéger nos droits souverains et pour savoir s'il bénéficiera du soutien du public pour ce faire. Les Canadiens du Sud se concentrent tellement sur l'économie et sur les événements au Moyen-Orient que la plus grande menace qui pèse sur notre souveraineté dans l'Arctique, même si cette souveraineté est défectueuse, avec la perte de notre autorité dans les eaux de l'Arctique, risque d'être l'apathie du public.

Merci.

Le président: Merci, madame Grant.

Je tiens à préciser aux membres que nous avons parlé à Mme Grant pour qu'elle envoie une copie électronique de son allocution. Nous la ferons traduire, puis nous vous l'enverrons à vos bureaux. Nous nous occuperons de ces diapositives pour vous.

Merci beaucoup.

Madame French, vous avez la parole, pendant 10 minutes.

Mme Sara French (directrice des programmes, Programme de Munk-Gordon sur la sécurité de l'Arctique, Walter and Duncan Gordon Foundation): Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité.

Merci de l'occasion que vous me donnez de partager avec vous les travaux du Programme de Munk-Gordon sur la sécurité de l'Arctique, programme que vous trouverez utile, j'en suis sûre, dans votre examen de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique et surtout pour la présidence du Canada pendant deux ans du Conseil de l'Arctique.

• (0905)

[Français]

Aujourd'hui, mes remarques seront seulement en anglais. Veuillez m'en excuser.

[Traduction]

Un partenariat entre le Centre canadien des études sur la sécurité mondiale de l'École Munk des affaires internationales, l'Université de Toronto et la Fondation Walter et Duncan Gordon, le Programme sur la sécurité de l'Arctique entreprend des recherches novatrices et organise des rencontres interactives pour concrétiser sa vision de résoudre pacifiquement les différends relatifs à l'Arctique, de parvenir à une sécurité environnementale mondiale qui appuie la santé de l'environnement arctique et d'une politique étrangère arctique centrée sur les besoins de ceux qui y vivent.

Du fait qu'il assumera bientôt la présidence du Conseil de l'Arctique, le Canada a une véritable occasion de faire preuve de ses capacités de leadership dans la région de l'Arctique. Ce n'est pas un rôle nouveau. Le Conseil de l'Arctique trouve une bonne partie de ses origines ici, au Canada. Ce sont des Canadiens qui ont poursuivi l'initiative finlandaise de mettre sur pied une stratégie de protection environnementale de l'Arctique afin de créer un forum intergouvernemental plus permanent visant à faciliter la coopération entre les huit États de l'Arctique auparavant divisés par les frontières de la guerre froide.

En fait, le conseil peut être vu comme un véritable accomplissement en matière de coopération multipartite, étant donné que cette idée a été soulevée sous le gouvernement Mulroney. La déclaration d'Ottawa, qui a donné naissance au conseil en 1996, a été conclue sous l'administration Chrétien.

La Fondation Walter et Duncan Gordon est fière du rôle qu'elle a joué pour appuyer la société civile dans la conception d'un conseil qui facilite la coopération circumpolaire et qui permet aux peuples autochtones d'y faire entendre directement leur opinion pendant les délibérations.

Afin de marquer le fait que tous les pays membres ont assuré la présidence du conseil et afin de préparer la future présidence du conseil, le Programme de Munk-Gordon sur la sécurité de l'Arctique a établi un partenariat avec l'Université de Lapland, en Finlande, afin d'entamer un processus destiné à examiner les accomplissements du Conseil de l'Arctique jusqu'à ce jour et à déterminer ses orientations futures, de même que ce que le Canada devrait considérer comme priorités au cours de sa future présidence.

En janvier 2012, nous avons organisé un congrès intitulé « Le Conseil Arctique: sa place dans le futur de la gouvernance de l'Arctique », au cours duquel ces questions ont été abordées. « Le Canada comme puissance arctique: préparer la présidence du Canada au Conseil de l'Arctique » a découlé de ce qui a été dit lors de ce congrès. Les participants ont fait preuve d'un grand optimisme pour ce qui est de la présidence du Canada et du fait qu'elle représente pour le Canada une occasion de faire preuve de ses prouesses dans l'Arctique et de solidifier son rôle comme leader dans l'Arctique, rôle que le Canada a particulièrement bien illustré en créant ce conseil.

« Le Canada comme puissance arctique » dont j'ai des copies ici si des membres du comité sont intéressés, permet de mettre en lumière les débats importants qui entourent l'avenir du Conseil de l'Arctique, mais propose aussi 19 recommandations définissant des priorités. Les membres du comité constateront que ces recommandations tiennent compte de trois éléments: ce dont le Conseil de l'Arctique a besoin, en tant qu'organisation, pour préparer son avenir; les initiatives précises qui peuvent être défendues au cours de la présidence du Canada de deux ans; les mesures que le Canada devrait prendre au niveau national pour appuyer le travail du conseil.

Bien que les 19 recommandations méritent l'attention des membres, j'aimerais attirer plus particulièrement votre attention sur trois d'entre elles.

L'une d'entre elles fait référence aux participants permanents. Comme les membres le savent bien, le Conseil de l'Arctique est unique parmi les organisations internationales en ce sens qu'il crée un rôle permanent pour les peuples autochtones afin qu'ils soient représentés dans les délibérations. L'idée que cette entité intègre des participants permanents trouve, une fois encore, son origine ici au Canada. Cet accomplissement devrait être souligné.

Cependant, l'efficacité de la tâche de ces organisations qui consiste à contribuer au travail du conseil et à faire valoir les intérêts de ceux qui vivent dans le Nord se heurte bien souvent au défi d'un manque de ressources. Les participants permanents ne disposent bien souvent que d'un membre du personnel à temps plein qui est responsable de toutes les activités de l'organisation, y compris la participation aux réunions, l'examen des rapports, la consultation des communautés, la comptabilité, la collecte de fonds, de même que la logistique des déplacements. Par conséquent, dans bien des cas, ces organisations ne sont pas en mesure de participer aussi pleinement qu'elles le souhaiteraient aux délibérations du conseil.

Bien que le Conseil de l'Arctique fasse preuve d'innovation en accordant un siège à ces organisations, il est important que les membres permanents disposent des ressources nécessaires pour y participer pleinement. Ainsi, j'aimerais attirer l'attention des membres sur la première recommandation, à savoir que le Canada propose un nouveau mécanisme de financement pour permettre aux participants permanents de participer pleinement à tous les groupes de travail du Conseil de l'Arctique. Depuis que « Le Canada comme puissance arctique » a été publié, la nécessité d'aider les participants permanents n'a fait que s'accroître.

Comme les membres le savent probablement, l'Association russe des populations autochtones du Nord, connue sous le nom d'ARPAN, qui est l'organisation participante permanente représentant les 250 000 Autochtones du Grand Nord russe, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient, a vu ses activités futures suspendues par le ministère de la Justice de la Fédération de Russie. Le Canada et les gouvernements de tous les États arctiques, et, contre toute attente, le responsable russe de l'Arctique, Son Excellence Anton Vasiliev, ont fait part de préoccupations quant à cette suspension. Il est important que le Canada continue de faire valoir ses préoccupations auprès de ses homologues russes.

Deuxièmement, la communication et la sensibilisation. La deuxième recommandation que j'aimerais souligner est la nécessité de sensibiliser le public de la région Arctique et le grand public mondial en général à l'importance des objectifs et des programmes du Conseil de l'Arctique. En janvier 2011, le Programme de Munk-Gordon sur la sécurité de l'Arctique a publié un document intitulé « Rethinking the Top of the World », un sondage d'opinion destiné à mieux comprendre l'opinion du public sur les questions relatives à l'Arctique. Lorsque l'on a demandé aux répondants s'ils avaient déjà entendu parler du Conseil, seulement un tiers des habitants du Grand Nord du Canada, des résidents des trois territoires, et 15 p. 100 des Canadiens du Sud, de ceux qui résident dans les provinces, ont clairement indiqué que c'était le cas. Bien que ces chiffres semblent faibles, ils sont un peu plus réjouissants que ceux que l'on observe chez nos voisins de l'Arctique, où 2 p. 100 seulement des répondants américains ont indiqué avoir clairement entendu parler du Conseil de l'Arctique. Ce qui est positif, c'est que lorsqu'on a fait une brève description du Conseil aux répondants, ceux-ci étaient favorables à ses objectifs.

Bien que le secrétariat permanent établi à Tromsø et la présidence de la Suède aient permis de réaliser de grands pas en avant pour améliorer les communications et la sensibilisation, nos données sur l'opinion publique indiquent que nous pouvons en faire plus. Des résumés vulgarisés des conclusions des études impressionnantes du Conseil sont essentiels pour s'assurer qu'ils sont accessibles à tous ceux que cela intéresse. Il faut mettre un accent particulier sur la communication bilatérale avec les résidents du Grand Nord concernant les initiatives du Conseil.

Le Programme de Munk-Gordon sur la sécurité de l'Arctique fera sa part pour sensibiliser les Canadiens au Conseil en publiant un livre sur l'histoire du Conseil de l'Arctique, rédigé par un historien connu, John English. Ce livre devrait être publié au printemps 2013.

La troisième recommandation sur laquelle j'aimerais attirer votre attention concerne la coopération proactive et l'exploration d'initiatives conjointes avec nos voisins américains, qui assumeront la présidence du Conseil en 2015, après le Canada. Deux ans, c'est très court en matière de relations internationales. On a pu voir clairement les avantages d'une collaboration entre les présidences, tels qu'illustrés par l'approche en triade des trois derniers pays présidents, la Norvège, le Danemark et la Suède. Dans les cercles non gouvernementaux, on s'entend bien sur ce que le Canada et les États-Unis peuvent faire conjointement pour promouvoir les objectifs du Conseil de l'Arctique. Il convient de noter que l'Institut du Nord, établi en Alaska, est d'accord avec notre recommandation selon laquelle le Canada et les États-Unis devraient collaborer à la mise en oeuvre efficace de l'accord en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes, l'accord en matière de recherche et de sauvetage, le premier accord liant les parties négocié sous les auspices du Conseil de l'Arctique.

Afin de favoriser un débat public concernant les questions relatives à l'Arctique, le Programme de Munk-Gordon sur la sécurité de l'Arctique organisera son troisième congrès annuel, intitulé « Les peuples arctiques et la sécurité », afin d'examiner différentes façons de conceptualiser et de comprendre la sécurité dans l'Arctique dans le but d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques publiques plus viables, plus productives et plus inclusives dans le Grand Nord. Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour cet événement qui aura lieu à Toronto afin d'en apprendre davantage.

Étant donné que la Suède cédera la présidence au Canada dans moins de six mois, il est important que votre comité explore cette question aujourd'hui. Le Programme de Munk-Gordon sur la sécurité de l'Arctique est d'avis que cette présidence est une véritable occasion pour le Canada de faire preuve de leadership dans l'Arctique. J'inviterais les membres à appuyer les participants permanents, à sensibiliser davantage le public au Conseil de l'Arctique, et à collaborer avec nos partenaires américains. En tenant compte de ces priorités, le Canada a l'occasion de faire sa marque sur la scène internationale en se positionnant comme puissance arctique.

Il me fera plaisir de répondre à vos questions par la suite.

● (0910)

Le président: Merci beaucoup, madame French.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Breukelman.

Monsieur, vous avez 10 minutes.

M. David Breukelman (premier directeur, Président, Business Arts Inc., Gedex Inc.): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, merci de votre invitation à comparaître aujourd'hui pour vous faire part de mes pensées concernant la question des ressources en ce qui a trait à la souveraineté de l'Arctique.

Même si je vais tenter de tenir compte de mes notes, je vais essayer de laisser ma passion s'exprimer. Ma famille a créé et fondé l'une des marques les plus intéressantes que notre pays ait été capable d'exporter dans le monde.

Dans les années 1970, nous avons mis sur pied une entreprise du nom de SCIEX, qui oeuvre dans le domaine de la spectrométrie de masse. Quarante ans plus tard, nous sommes toujours le leader mondial d'un secteur de 7 milliards de dollars par année. Ce secteur s'intéresse plus particulièrement à l'environnement et à la médecine et à la capacité de détecter, chez les gens et dans l'environnement, des problèmes qu'on ne peut détecter autrement. SCIEX demeure à ce jour une entreprise extrêmement prospère.

Dans les années 1970, 1980 et 1990, nous avons créé une entreprise du nom d'IMAX Corporation. IMAX, ce sont les cinémas à écran géant que je suis certain que vous connaissez. Cette entreprise a permis de partager une passion canadienne avec le reste du monde en permettant aux gens de visiter des endroits qui ne leur sont pas accessibles et d'avoir l'occasion — bien qu'il s'agisse d'une activité extrêmement commerciale — de les sensibiliser à l'Arctique, l'Antarctique, l'Ontario et au Canada, des endroits qu'ils ne seraient pas en mesure de voir autrement. Il s'agissait donc d'une innovation technologique en matière de visualisation.

Nous avons créé une petite entreprise qui est devenue BCE Emergis. Nous avons une passion pour la communication au Canada. Bien qu'on ne puisse pas dire que nous savions ce que nous faisons à l'époque, il s'agissait de la naissance d'Internet. Ce que nous avons mis sur pied constitue un des aspects de l'axe névralgique du réseau de communication dont dispose le Canada aujourd'hui. Nous avons contribué à la gouvernance d'une entreprise canadienne qui est au coeur diagnostique de la plupart des machines de tomographie par ordinateur et d'IRM.

Je ne tente pas de vous impressionner avec mon CV. Je tente juste de vous dire que nous mettons sur pied des technologies qui fonctionnent, qui sont adoptées par le monde entier, et qui ont toutes trait à la visualisation.

Pour ma famille, l'une de nos sources de motivation a toujours été la nécessité de rendre au Canada ce qui a été donné à notre famille. C'est le meilleur endroit du monde. Nous avons toujours tenté d'intégrer dans nos entreprises un tissu social, un partenariat social. Mon père me disait toujours qu'il était plus important de créer un emploi que de gagner un bénéfice. Au fil des années, nous avons créé 20 000 emplois.

Nous sommes très fiers de voir notre pays bénéficier des fruits de nos activités. Nous avons créé des solutions novatrices dans les domaines de l'environnement, de la culture, de la médecine, des communications, du divertissement et d'autres, en sachant toujours faire valoir notre marque et notre style typiquement canadiens. Bien que ces entreprises passent aux mains d'autres propriétaires, principalement américains, nous faisons notre possible pour nous assurer que leurs activités et leurs sièges sociaux demeurent au Canada.

L'objectif commun de ces entreprises est de tenter de voir ce qui n'est pas autrement visible, ou de visualiser ce qui ne peut autrement être visualisé.

La question de la souveraineté de l'Arctique et l'Arctique en général me passionnent d'un point de vue personnel. Laissez-moi vous expliquer un peu pourquoi.

Mon arrière-grand-père était l'évêque Rix. C'était l'évêque de New Caledonia, en poste à Prince Rupert. Je sais que ce n'est pas vraiment l'Arctique, mais c'est quand même très proche. Au fil des décennies, il a transmis à ma famille sa passion pour tout ce qui existe aujourd'hui du Grand Nord canadien. Je me souviens encore de la révélation que j'ai eue lorsque j'étais un jeune garçon, lorsque j'ai appris que les États-Unis avaient envoyé leurs sous-marins dans ce que l'on pensait être des eaux canadiennes sans avoir la permission du Canada, ce qui remettait en question — je ne savais pas comment l'appeler — la souveraineté arctique. Je n'oublierai jamais le sentiment de surprise, d'impuissance et de frustration que cet incident m'a inspiré pour toujours. Bien que ce ne soit qu'un souvenir d'enfance, c'est toujours celui qui me vient en premier lorsque l'on parle d'impression d'enfance.

Je reconnais que ce débat va au-delà de simples questions de frontières sur une carte. C'est essentiellement une question de portée du territoire canadien et d'occasions économiques. C'est essentiellement une course. Il ne s'agit plus seulement entièrement de défense ou de surveillance, bien que cet aspect soit important. Il s'agit plutôt de la revendication de nos droits, d'affirmer ce que ces droits peuvent apporter à notre nation en matière de croissance.

• (0915)

Je suis très fier de la clairvoyance que le gouvernement canadien a eue depuis 1841 lorsqu'il a mis pour la première fois 1 500 livres de côté pour l'exploration géologique du Haut-Canada. Depuis ce moment, l'une des grandes forces fondatrices de notre pays est sa capacité de voir les choses 50 ans ou un siècle à l'avance et de se demander comment nous allons mettre à profit le potentiel du pays à l'avenir.

La mise sur pied de l'étude géologique et ses travaux dans les années 1930, 1940 et 1950 a été un élément considérable permettant de jeter les bases d'une stabilité et d'une croissance économiques qui font de nous l'une des économies les plus fortes et les plus admirées du monde aujourd'hui.

Tout comme la technologie, les impératifs sociaux évoluent. Aujourd'hui, nous nous trouvons confrontés à des défis plus difficiles en matière d'exploration étant donné que les ressources qui nous intéressent sont plus profondes et plus complexes. Parallèlement, nous sommes aussi plus conscients que jamais de l'importance croissante d'une série de questions environnementales qui sont la clé de notre avenir.

Il s'agit là d'un préambule. Laissez-moi vous parler de la publicité sur Gedex. Au cours des 14 dernières années, nous nous sommes consacrés à l'élaboration de notre chef d'oeuvre, qui est une entreprise qui s'appelle Gedex, et qui a littéralement transformé le monde des découvertes en matière de ressources, de sécurité et de défense. Gedex est une technologie conçue et élaborée au Canada par des Canadiens qui peuvent, ce qui n'a jamais été possible auparavant, survoler un territoire et comprendre ce qu'il y a dans le sous-sol, du point de vue des ressources, jusqu'à 10 milles de profondeur. C'est la grande réalisation de notre famille que d'avoir pu rendre transparents les 10 premiers milles de la croûte terrestre à des fins de découverte.

Je tiens à éclaircir un certain nombre de points. Il est facile à des gens de venir vous expliquer qu'ils ont atteint un objectif ou qu'ils ont une technologie avec laquelle ils peuvent faire telle ou telle sorte de chose. Je vous demanderais de réfléchir à notre bilan et à nos réussites précédentes afin de comprendre que c'est ce à quoi nous avons travaillé avec passion, mais dans le calme pendant 14 ans.

Je ne suis pas le seul à dire cela. Nous avons établi des partenariats avec certaines des plus grandes entreprises du secteur des ressources: Rio Tinto, De Beers, Anglo American, Cliffs Natural Resources. À chaque trimestre, il y en a d'autres. Bientôt, nous allons établir des partenariats avec les entreprises pétrolières importantes.

Nous avons aussi établi des partenariats considérables avec le gouvernement canadien. Nous avons défendu cet argument il y a quelques mois. Nous pensons que c'est quelque chose d'extrêmement important, car quatre aspects des activités de Gedex sont pertinentes dans le cadre de notre discussion d'aujourd'hui: rapidité des découvertes, économies des découvertes, environnement et création d'un avantage indu à la table diplomatique. Le quatrième est tout aussi important que les trois autres.

Pour ce qui est de la rapidité des découvertes, je reconnais qu'il s'agit d'un comité bipartisan et que chacun a des opinions différentes. Chacun a des objectifs et des ambitions différents, mais il est important d'entendre ce que j'ai à vous dire dans le sens où nous avons pris le temps de tenter de couvrir tous ces aspects d'un point de vue très canadien.

Pour ce qui est de la rapidité des découvertes, nous intégrons de façon harmonieuse les technologies existantes. Cela signifie que nous effectuons nos recherches là où nous avons le plus de chance de trouver ce que nous cherchons. L'étude géologique et les technologies actuelles ont permis de cerner des macro-zones et de déterminer qu'il y avait probablement des ressources dans celles-ci, et c'est fantastique, mais c'est comme chercher un verre d'eau dans le noir dans une salle de la taille de celle-ci. Il va falloir beaucoup de temps pour mettre la main sur ce que l'on cherche. Que fait Gedex?

● (0920)

Grâce aux méthodes de guidage utilisées par Gedex, les résultats sont immédiats, ce qui se traduit par une réduction massive des coûts pour le Canada, les Canadiens et l'Arctique. En effet, on est en mesure de déterminer sur-le-champ où ça ne vaut même pas la peine de forer. Cette technique permet d'éviter de grosses dépenses inutiles. Je parlerai des bienfaits écologiques un petit peu plus tard. La technologie que nous utilisons nous permet d'obtenir une analyse plus fine. En effet, en moyenne, seule une cible de forage sur 300 s'avère exploitable. Dans notre cas, il s'agit plutôt d'une cible sur 10, voire trois, ce qui représente une nette amélioration; les économies ainsi réalisées peuvent servir à des fins beaucoup plus productives au Canada. Nous sommes en mesure d'analyser de vastes territoires grâce à cette technologie de guidage.

Pour ce qui est des aspects économiques de la prospection, puisque nous utilisons des techniques rapides et fiables, il est possible de procéder à l'exploration et à l'exploitation plus rapidement qu'auparavant, ce qui a pour effet la création d'emplois et le renflouement des coffres de l'État. C'est un cadeau qu'on fait aux conservateurs dans la salle: la création d'emplois et le renflouement des coffres de l'État.

Les budgets sont utilisés plus efficacement et, ce qui est non négligeable, c'est pour le gouvernement l'occasion d'augmenter de façon dramatique ses redevances brutes émanant de l'ensemble des projets. Permettez-moi d'expliquer ma pensée. Les gouvernements sont habiles. Ils sont responsables des ressources naturelles et en

profitent en exigeant des redevances et en imposant des taxes sur l'extraction. Très bien. Puisque notre technologie permet de localiser précisément les ressources naturelles exploitables, les gouvernements toucheront davantage de redevances générées par les projets commerciaux d'exploitation. C'est ce qui se passera.

En ce qui a trait à l'écologie, les vols ne perturbent pas l'environnement. Aucune activité sismique n'est menée. Moins de trous de forage sont pratiqués inutilement et l'environnement s'en porte mieux, et physiquement et en ce qui a trait à la chaîne d'approvisionnement. Il faut que vous compreniez à quel point c'est utile de pouvoir dire qu'une zone x ne renferme aucune ressource.

De nouveaux parcs nationaux voient le jour régulièrement, et ça, c'est très bien. En effet, c'est conforme à notre stratégie bleu-vert qui nous définit à titre de Canadien. En même temps, ne trouvez-vous pas qu'il serait bien de pouvoir confirmer qu'une région qu'on désire convertir en parc ne contient aucune ressource exploitable? Si nous collaborions, il serait possible de le déterminer.

Vous savez, dans le cadre de négociations diplomatiques, quand on sait exactement où sont situées les ressources naturelles, ça donne un avantage indu. Nous aimerions établir un partenariat avec le gouvernement pour qu'il puisse jouir de cet avantage indu autour de la table de négociation afin de pouvoir défendre ses intérêts.

Gedex est au service du Canada et est désireux d'établir un partenariat qui, de par sa robustesse et son avant-gardisme, aura un impact positif qui se fera ressentir pendant des décennies. On dirait que Gedex a été conçu pour mener à bien le programme de prospection et d'exploitation dans l'Arctique, et pour permettre aux négociations diplomatiques d'aboutir.

Pour nous, la cartographie permettant d'établir nos frontières souveraines, c'est notre activité principale. Nous vantons les mérites de ce type de cartographie auprès d'États partout dans le monde en continu et nous espérons faire la même chose ici. Nous aimerions établir un partenariat avec le peuple canadien pour qu'il puisse prendre connaissance de ce qui lui revient pour qu'il puisse le protéger et l'exploiter.

● (0925)

Le président: Merci infiniment, monsieur Breukelman.

C'est M. Dewar, député de l'opposition, qui va poser la première question. Vous avez sept minutes. Allez-y.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NDP): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'avoir accepté notre invitation. Vous nous avez fait part de perspectives différentes aujourd'hui et c'est vraiment très intéressant. C'est également l'occasion pour nous de profiter de votre expertise pour discuter d'idées qui nous aideront à modeler la stratégie que nous suivrons au cours des prochaines années quand nous assumerons la présidence du Conseil de l'Arctique. En passant, c'est ce que nous sommes en train de faire.

Comme l'ont dit beaucoup de ceux qui sont assis autour de cette table, y compris moi, c'est pour nous l'occasion de travailler de façon multi-partisane, si vous permettez l'expression, pour défendre les intérêts de notre pays. C'est une occasion qu'il ne faudrait pas manquer.

Madame Grant, ma première question s'adressera à vous. Comme vous le savez, la conférence internationale sur les changements climatiques a lieu en ce moment même. Nous devrions tous être choqués par certains des rapports, notamment celui qui porte sur la fonte des glaces dans l'océan Arctique, paru récemment. Pour vous donner une idée de l'ampleur du phénomène, il s'agit d'une région du monde qui est encore plus grande que les États-Unis. La situation est encore pire que ce que l'on avait prédit. Et ça se produit en ce moment même. Je suis convaincu que c'est une question qui nous interpelle tous.

Les témoins qui ont comparu lors de notre dernière réunion nous ont parlé du méthane, comme vous. Je sais que vous n'êtes pas climatologue et j'espère qu'on pourra en inviter à comparaître. Dites-nous dans quelle mesure il est important qu'on se préoccupe de la question des changements climatiques. À quels dossiers devrions-nous nous intéresser plus particulièrement? De toute évidence, il est un petit peu trop tard pour les mesures d'atténuation. L'heure est maintenant à l'adaptation ou, comme vous l'avez dit, la stabilisation.

Pourriez-vous étoffer vos propos, s'il vous plaît?

Mme Shelagh Grant: Merci beaucoup, monsieur Dewar.

On entend par stabilisation le maintien du statu quo ou le ralentissement de la dégradation. Le problème, c'est que l'accélération du phénomène nous a pris de court et le financement ne suit pas ce qui se passe. Évidemment, la récession n'a pas aidé les choses, ce que j'ai prédit dans mon ouvrage d'ailleurs... Alors, où trouver les sources de financement qui nous permettront de stabiliser les choses adéquatement?

Il y a maintenant du méthane qui s'échappe du plancher océanique. Je ne sais pas si on vous l'a dit lors de votre réunion, mais on a découvert des nappes d'hydrocarbures au large de la baie Scott sur la façade orientale de l'île de Baffin. Au début, on a cru qu'il s'agissait du résultat du forage au Groenland d'il y a quelques années, mais on s'est rendu compte par la suite que les hydrocarbures provenaient du plancher océanique. L'étude reprendra l'été prochain. Vous le saviez peut-être déjà.

Le fait est que ce méthane s'ajoute aux autres sources de méthane. Quand j'étais là haut, j'ai vu des nappes d'hydrocarbures dans certains des petits cours d'eau qui se jettent dans l'océan. En d'autres termes, il existe un lien entre le méthane et les fuites d'hydrocarbures. On croit que ces hydrocarbures, ainsi que le méthane, proviennent du plancher océanique.

Nous ne savons toujours pas exactement comment gérer ce problème. Dans l'article, on ne fait aucunement mention de décontamination des cours d'eau touchés, ce que j'ai trouvé quelque peu inquiétant.

• (0930)

M. Paul Dewar: Je suppose que si ça c'était produit dans le Sud, comme on se plaît à le dire, on aurait vite trouvé une solution.

Madame French, je désire commencer par vous remercier.

J'aimerais parler de ce que fait votre organisation. Vous avez dit que le débat était important et qu'il fallait que toutes les parties intéressées aient voie au chapitre. Vous pourriez peut-être réaliser un film IMAX en collaboration avec M. Breukelman. En voilà une idée!

Concrètement, comment va-t-on faire pour intéresser les Canadiens? Dans le Sud, comme on se plaît à le dire, ce n'est pas toujours évident de comprendre la gravité de la situation. Vous avez énuméré un certain nombre de choses. Vous avez proposé 19 recommandations. S'il vous fallait proposer cinq questions, qui permettraient d'aller chercher l'intérêt des Canadiens afin de faire quelque chose de

concret, que suggèreriez-vous? C'est vous qui organisez la conférence. Dites-nous, que faut-il faire pour inciter les Canadiens à s'intéresser à cette question?

Mme Sara French: La question d'éduquer le public au sujet de l'Arctique est extrêmement importante. Notre organisation essaie de le faire tous les jours. Une de nos grandes priorités est d'améliorer la connaissance des Canadiens au sujet de l'Arctique.

La situation s'est un peu améliorée. D'après nos sondages de l'opinion publique, les Canadiens considèrent effectivement l'Arctique comme faisant partie intégrante de la réalité politique canadienne. Nous avons voulu savoir si les habitants du Nord et ceux des régions plus au sud percevaient de la même façon les priorités du pays et de leur région. Nous avons constaté que dans l'ensemble, les Canadiens souhaitent que les habitants du Nord aient les mêmes avantages que les autres Canadiens, c'est-à-dire un bon accès aux services de santé et d'éducation. Ils ressentent une grande affinité avec les habitants de l'Arctique. Le moment est venu de mettre en place les programmes scolaires et des mesures d'éducation politique afin de donner suite à ces désirs.

L'Arctique suscite un vif intérêt. Si vous allez à un cocktail et que quelqu'un vous demande ce que vous faites, et que vous répondez: Je m'occupe de la politique de l'Arctique, les gens sont tout de suite très intéressés et vous devenez le point de mire de la soirée. Il faut tirer parti de cet intérêt, de cette affinité que les Canadiens ressentent avec le Nord pour leur donner de l'information.

M. Paul Dewar: Vous avez parlé d'une occasion de le faire, c'est-à-dire la conférence. Y a-t-il d'autres stratégies de mobilisation que vous pourriez nous signaler? Nos recommandations porteront très précisément sur ce que devrait faire le Canada au Conseil de l'Arctique, et aussi sur les mesures à prendre pour mobiliser la population canadienne.

Je m'arrêterai là. Je céderai mon temps de parole à mon collègue, M. Bevington, pendant le prochain tour.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Dechert, qui a sept minutes de temps de parole.

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. J'ai trouvé tous vos exposés fascinants.

J'aimerais poursuivre brièvement sur le sujet abordé par M. Dewar. Vous avez tous dit qu'il fallait éduquer les habitants du Sud du Canada et d'ailleurs dans le monde au sujet des questions qui touchent l'Arctique.

En tant que député d'une circonscription du sud de l'Ontario, je peux vous dire que mes électeurs me parlent beaucoup de dossiers touchant l'Arctique. Ils s'y intéressent beaucoup, même s'ils ne connaissent pas toujours tous les faits. Ils me posent toujours des questions au sujet de notre politique pour l'Arctique et se réjouissent de voir que le gouvernement canadien affirme sa présence dans le Nord, que le premier ministre s'y rend régulièrement et que nous concentrons nos ressources sur cette partie du pays. Ils me disent souvent qu'ils souhaitent qu'on s'occupe bien des habitants du Nord et que s'il y a des débouchés dans cette région, ceux-ci devraient profiter également. Ils souhaitent le développement durable des collectivités nordiques et veulent que nous protégeions l'environnement là-bas. Ils veulent aussi que nous mettions en valeur les ressources de façon responsable dans le Nord, qu'ils considèrent comme une partie de leur patrimoine de Canadiens.

Monsieur Breukelman, vous avez l'expérience d'expliquer aux gens ce qu'ils ne peuvent pas voir d'emblée, comme M. Dewar l'a signalé. Madame Grant, et vous aussi, madame French, vous avez souligné la nécessité de sensibiliser les gens. Comment pourriez-vous tous collaborer pour renseigner les Canadiens au sujet du Nord?

Certains ont proposé la création d'un musée de l'Arctique, qui serait probablement situé dans la région de la capitale nationale. Cela permettrait de rejoindre un certain nombre de personnes. On pourrait également réaliser un film IMAX sur le Nord.

Monsieur Breukelman, je vous avoue qu'avant d'avoir l'occasion de me rendre dans le nord de l'Ontario, je me suis renseigné en voyant le documentaire IMAX *North of Superior* présenté à Ontario Place. Je l'ai trouvé extraordinaire. En tant que jeune Ontarien, j'ai pu voir et pour ainsi dire ressentir la beauté du nord de l'Ontario. J' imagine qu'on pourrait faire la même chose avec l'Arctique.

Voilà la question que je vous pose à tous. Comment mieux renseigner la population.

• (0935)

M. David Breukelman: Il y a quelque chose que je mentionne toujours aux Américains et aux Canadiens, lorsqu'on parle du Nord. Lorsqu'on parle du Nord canadien à la plupart des gens du sud de l'Ontario, ils pensent à la région de Muskoka et cela les ravit. Avant, il y avait une affiche à Bracebridge indiquant qu'on se trouvait là à mi-chemin entre l'équateur et le pôle Nord. Pensez à la distance entre le Brésil et Bracebridge. Eh bien, la même distance existe au nord de Bracebridge. Cela déplaît aux gens et ils ne veulent plus me parler après. Ils deviennent tout à coup très conscients et c'est très instructif.

Quand j'étais jeune, on étudiait de façon approfondie l'Arctique, son histoire et ce que cette région représentait pour le Canada. Au fur et à mesure des études de mes enfants, j'ai pu constater qu'on faisait une moins grande place à l'Arctique pour accorder plus d'importance à la mondialisation.

Je pense que nous sommes tout d'abord des Canadiens. Les groupes comme le vôtre ont un rôle à jouer, non seulement pour ce qui est de recommander certaines politiques gouvernementales, mais aussi pour ce qui est de définir tout un éventail de choses allant des programmes scolaires aux communications, car personne ne connaît mieux l'Arctique que ces groupes et ces gens.

Mme Shelagh Grant: J'aimerais revenir à ce que vous avez dit au sujet de la maison polaire. L'ironie, c'est que je siégeais à un comité il y a 25 ans lorsqu'on en a parlé pour la première fois. Le sujet a été repris très souvent. Nous sommes le seul pays arctique qui n'a pas de centre polaire ou de maison polaire dotés d'un musée et de ressources. Je ne saurais trop vous encourager à mettre en place un tel centre.

Si on le faisait au moment où le Canada préside le Conseil de l'Arctique, cela aurait un double effet. Effectivement, je suis pour. Où que j'aille, on me parle de l'Arctique, mais il est inquiétant de voir à quel point les gens sont mal renseignés; il y a trop de désinformation dans les journaux.

M. Bob Dechert: Madame French.

Mme Sara French: Je suis d'accord avec ce que mes deux collègues ont déjà dit.

J'aimerais vous dire qu'il ne suffit pas de mieux communiquer et de renseigner les Canadiens au sujet de l'Arctique. Il faut aussi veiller à ce que les gens qui habitent l'Arctique et qui y travaillent tous les jours connaissent les activités nationales et importantes qui s'y déroulent. Le Conseil de l'Arctique produit souvent des études scientifiques fascinantes, mais moi j'ai une formation en science

politique. J'ai une maîtrise et, malgré cela, je n'arrive pas à lire certains de ces rapports volumineux; alors que penser des gens qui se trouvent dans un petit bureau et qui essaient d'assimiler cette quantité colossale d'information.

Le Canada pourrait facilement s'engager à rédiger des sommaires en langage simple des études réalisées par le conseil, de manière à ce que les gens puissent suivre ses travaux.

Il y a un autre obstacle qui empêche les Canadiens d'être mieux renseignés sur le Nord et de faire la connaissance des Canadiens qui y vivent. C'est la principale dépense dans notre budget, quand on essaie de faire participer directement les habitants du Nord aux discussions. Le coût du transport est un énorme obstacle.

Le président: Monsieur Eyking, vous avez la parole pour sept minutes.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président et bienvenue à nos invités. Je vous remercie de vos exposés et j'ai une question pour chacun d'entre vous. Je devrais le faire dans les sept minutes qui me sont imparties.

Je m'adresse d'abord à vous, Sara. Vous avez beaucoup parlé des peuples autochtones et mentionné ce qui se passe en Russie. Pourriez-vous nous donner plus d'explications à ce sujet? Que pouvons-nous faire pour aider les peuples autochtones russes à communiquer davantage avec nos Premières nations? Pourquoi les choses se passent-elles ainsi et que pouvons-nous faire pour les ramener tous à la même table?

• (0940)

Mme Sara French: L'Association russe des populations autochtones du Nord, ou ARPAN, représente 250 000 Autochtones répartis dans 21 groupes que nous pourrions qualifier de Premières nations. C'est un membre permanent du Conseil de l'Arctique, mais il travaille aussi avec plusieurs organismes internationaux comme nationaux. C'est un participant permanent, mais il a aussi beaucoup d'autres activités.

L'ARPAN s'oppose à ce que certaines industries d'extraction opèrent sur son territoire, et ses opinions diffèrent de celle du gouvernement russe. D'après le représentant de l'ARPAN, c'est là une des principales raisons de la suspension. D'une façon générale, les membres permanents russes trouvent difficile de participer aux travaux du Conseil de l'Arctique, faute de fonds. De plus, vue les récentes modifications apportées aux lois qui régissent les ONG en Russie, il y a des restrictions à leur capacité de recevoir du financement. Ce qui est intéressant en l'occurrence, c'est que le responsable Russe de l'Arctique qui représente la Fédération de Russie au Conseil de l'Arctique a signé une lettre disant qu'on devrait lever la suspension. Il se passe des choses à l'interne là-bas, car les différents ministères ne sont pas du même avis sur la question.

Je crois que le Canada doit suivre de près la question. La suspension est très récente et il faut en parler sans cesse avec nos homologues russes pour les amener à s'en occuper. Entre-temps, il faut bien comprendre que beaucoup des organismes participants permanents représentent des populations qui vivent dans plus d'un État. Ainsi, le Conseil circumpolaire inuit, le CCI, représente les Inuits du Groenland, de l'Alaska, du Canada et de la Russie. Les homologues russes ont eux aussi du mal à participer aux réunions.

Ces groupes ne peuvent participer à cause d'un énorme manque de financement. Nous devrions réfléchir à ce problème dans l'ensemble du conseil. Le Canada devrait examiner un mécanisme de financement permanent pour ces groupes.

L'hon. Mark Eyking: C'est le principal obstacle, ce qui m'amène à vous poser certaines questions. J'ai l'impression que les Russes font peu de cas de leurs peuples autochtones et que ceux-ci résistent un peu.

Voici donc la question que je vous poserais, David. Vous êtes un grand amateur de technologie et vous avez fait d'excellentes choses pour notre pays et d'autres, mais il arrive que la technologie évolue trop vite, n'est-ce pas? C'est ce qu'on a vu au cours des derniers siècles quand de grandes sociétés minières se sont installées dans des villages; il est arrivé que peu de temps après, on se retrouve avec un village fantôme dans une zone polluée. Je viens de visiter le nord de l'Alberta, qui se porte extrêmement bien, mais on essaie de contenir tout cela. Là-bas, on essaie de se doter des outils technologiques qui permettront de protéger l'environnement malgré l'essor de l'économie. Le nord de l'Alberta va très bien, et l'Arctique sera notre prochain Klondike.

Cela étant, quand la technologie évolue à toute vitesse, n'y a-t-il pas un risque que les accords avec les populations locales ne se fassent pas au même rythme? Est-ce que cela vous inquiète?

M. David Breukelman: Votre observation est tout à fait pertinente et, effectivement, cela nous préoccupe. Quand on bâtit une entreprise, particulièrement celle-ci, il faut tâcher de comprendre les effets qu'elle peut entraîner, qu'ils soient favorables ou défavorables, non seulement pour une nation ou une compagnie, mais pour toute une collectivité.

Si on arrive à situer et à quantifier très précisément les ressources avant que les activités d'exploration ne donnent lieu à l'exploitation proprement dite, le gouvernement pourra tirer un profit maximal des ressources avant et pendant leur exploitation. Le gouvernement est la seule entité qui soit en mesure de réinjecter les profits dans la collectivité en cause.

Vous avez tout à fait raison de dire qu'il y a des cas où on ne mesure pas bien la portée et l'ampleur des ressources. On met en place toute une infrastructure et le gisement se tarit après un certain temps, ce qui donne lieu à un village fantôme et un gâchis sans structure. Gedex est...

• (0945)

L'hon. Mark Eyking: J'aime bien ce que vous dites, c'est-à-dire que votre technologie peut aider le gouvernement à être proactif au lieu de se contenter de réagir après coup.

M. David Breukelman: Justement.

L'hon. Mark Eyking: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Oui, deux minutes.

M. David Breukelman: Nous en sommes au tout début de pourparlers avec le Royaume-Uni au sujet des Malouines. Il s'agit de

comprendre la situation réelle et non de défendre aveuglément des choses qui ne sont pas nécessairement utiles.

L'hon. Mark Eyking: Je vous adresse ma dernière question.

Vous avez dit que quand nous accéderons à la présidence du conseil, nous ne devrions absolument pas nous en servir pour avancer nos propres intérêts, mais que nous devrions plutôt rechercher des objectifs communs. Pour revenir au sujet de notre échange, je crois qu'il est important de faire preuve de leadership dans notre pays. J'espère qu'on pourra apporter à la table la façon avant-gardiste dont nous protégeons l'environnement et la façon dont nous traitons nos Premières nations.

Est-ce aussi ce que vous croyez? Comment pourrions-nous faire pour définir ce but commun au lieu de promouvoir nos propres intérêts?

Le président: Madame Grant, il vous reste environ 30 secondes, mais je vais vous permettre de répondre à la question le plus brièvement possible.

Mme Shelagh Grant: Merci.

Oui, c'est une question de leadership. Lorsqu'on assume la présidence, on peut grâce à cette fonction exercer un leadership pour rallier tout le monde autour d'un objectif commun. Si on veut susciter un changement, on n'attaque pas les gens. Il faut plutôt donner l'exemple. Il y a beaucoup à faire pour l'environnement, mais nous devons faire connaître nos réussites. La technologie mise au point par NORDREG est extraordinaire.

Nous avons besoin de dépannage pour les navires, et sur ce plan, nous accusons beaucoup de retard. Nous tirons aussi de l'arrière sur le plan de la dévolution des pouvoirs au Nunavut, comparativement, par exemple, au Groenland. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on préconise quelque chose, mais je crois que nous pouvons faire montre de passion et de prévenance; nous sommes un peuple tolérant.

Le président: Merci, madame Grant.

Nous allons maintenant amorcer notre deuxième tour de questions, pendant lequel chaque intervenant aura cinq minutes pour les questions et les réponses.

À vous, madame Brown.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci, monsieur le président.

Permettez-moi tout d'abord de remercier les témoins qui nous ont accordé deux heures de leur temps. Il arrive qu'on ait très peu de temps pour poser nos questions et qu'on doive s'arrêter au moment où on commence à explorer quelque chose, si bien qu'on ne termine pas.

Madame Grant, vous avez décrit les infrastructures mises en place par d'autres villes nordiques pendant les dernières décennies, ou même des derniers siècles, parce que ces collectivités sont habitées depuis longtemps. Vous avez également souligné le manque de ressources ou l'absence d'infrastructure au Canada et le fait qu'on n'a pas porté attention à cette question pendant longtemps.

Vous avez félicité le gouvernement d'avoir prévu de l'argent dans le budget. Nous avons beaucoup de rattrapage à faire. J'ai téléchargé des documents du site Internet du gouvernement du Canada relativement à notre stratégie dans le Nord, à notre présence, à notre intendance, notre développement; enfin tout ce que nous devons faire.

Vous avez dit qu'on construit des écoles et qu'on a ouvert des écoles normales dans certaines villes nordiques. Je vous remercie de l'avoir signalé.

Ma question s'adresse à M. Breukelman.

Vous envisagez de créer des emplois dans le Nord. Il arrive que la mise en place d'une infrastructure sociale entraîne la création d'emplois. Qu'en est-il de cette infrastructure et des débouchés qui seront créés.

Madame Grant, pourriez-vous nous dire comment le Canada pourrait s'acquitter de ses responsabilités sociales dans le Nord.

Pouvez-vous tous les deux y répondre?

Mme Shelagh Grant: Le programme de recyclage vise à permettre au groupe d'âge actuel de se prévaloir des occasions d'emplois existantes. On commence en bas, et on essaie de faire du rattrapage en matière de recyclage. Des gens de plusieurs collectivités qui voulaient travailler à partir de Rankin et de Baker se sont plaints qu'il n'y en avait pas assez. Ils n'arrivaient pas à obtenir des emplois dans les mines.

Le gouvernement a fourni des fonds, mais entre le moment où l'on obtient les fonds et qu'on procède au recyclage, il y a toujours une période d'attente. Vous avez utilisé le mot « rattrapage ». Qu'il s'agisse de quais, de routes, ou encore de mises à niveau du chauffage et de l'éclairage dans les collectivités, nous sommes toujours en train de faire du rattrapage.

Lorsque j'ai préparé mon allocution, j'étais un peu confuse quant à ce qui relevait des affaires étrangères et ce qui relevait des affaires nationales. Oui, effectivement, une politique sur le Nord fait appel à des questions d'intendance et à la responsabilité qui s'y rattache.

Oui, il y a du recyclage, mais, si le secteur privé en faisait davantage dans ce domaine, cela serait vraiment très utile.

• (0950)

Mme Lois Brown: Monsieur Breukelman, est-ce que l'offre et la demande vont de pair? Pouvez-vous nous en parler davantage s'il vous plaît?

M. David Breukelman: À mon avis, vous êtes véritablement en train de parler d'infrastructure. Traditionnellement, dans la plupart des pays, l'infrastructure découle de l'exploitation d'une ressource ou de quelque chose. L'infrastructure se développe autour de cette exploitation. En fait, si le gouvernement, les sociétés et les gens rationnels avaient des renseignements pertinents au sujet de où devraient se trouver les centres d'infrastructure, ils pourraient planifier le tout de manière beaucoup plus efficace. Ces installations seraient permanentes et ne dépendraient pas d'une seule source de valeur.

Par exemple, le Cercle de feu est exploré avec beaucoup d'engouement en ce moment dans le nord de l'Ontario. Il s'agit d'une occasion formidable. À un moment ou à un autre, le gouvernement se heurtera à une question intéressante. Si l'on fait une découverte très intéressante à Eagle's Nest et qu'il y a également une masse critique de découvertes d'envergure à 100 milles de là, où placera-t-on l'infrastructure? Est-ce que les deux centres en seront dotés? Est-ce qu'il y aura un centre principal qui permettrait de desservir les deux autres centres? Si ces renseignements étaient disponibles, le gouvernement pourrait alors faire un choix économique et rationnel qui créerait une certaine forme de permanence. C'est précisément ce que veut faire Gedex, soit permettre au gouvernement de se munir des outils pour faire ces choix.

À mon avis, que vous vouliez fournir des fonds pour améliorer l'infrastructure des ports, des centres de ressources ou des collectivités, il faut avant tout qu'il y ait une certaine permanence et une occasion de croissance dans ces emplacements-là, car, sinon, vous ne faites que créer des augmentations temporaires de croissance.

De plus, je pense qu'un autre problème provient du fait que, bien que les Canadiens connaissent tous l'existence de l'Arctique et comprennent à quel point il est important et vaste, il existe une énorme incompréhension de l'habitabilité dans le Nord.

Au fur et à mesure que l'infrastructure, les villes et les emplacements prennent de l'expansion, et au fur et à mesure que le climat change, il me semble important de sensibiliser les Canadiens partout au pays qu'il s'agit de milieux habitables. Il ne s'agit pas d'une terre inculte et stérile. Il y a des familles qui grandissent dans ces endroits. Cela crée un nouveau sentiment de frontière, sur lequel a été édifié le Canada.

Le président: Merci beaucoup. Nous avons un peu dépassé le temps qui nous était alloué. Nous allons céder de nouveau la parole à M. Bevington. Vous disposez de cinq minutes.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): J'aimerais faire une observation au sujet du témoignage de M. Breukelman. Il a tout à fait raison. Si nous avions su qu'il y avait quatre mines actives de diamant dans la province géologique de Slave, nous aurions fait passer une ligne de transmission hydroélectrique dans cette région et nous aurions économisé des milliards de dollars.

Les renseignements sont fort utiles. Les renseignements publics sont extrêmement utiles également, car un gouvernement doit faire un choix. Ce choix ne serait pas dicté par le libre marché. Pour ce faire, il faut procéder à une planification industrielle, que je n'ai jamais vue au cours de mes années de service au gouvernement.

Madame Grant, j'ai eu l'occasion il y a quelques mois d'assister à l'exposé qui avait été effectué par un de vos étudiants à Ottawa. Vous avez fait du travail fort intéressant à propos de la glace dans la calotte polaire et en reliant cela à ce qui s'était passé avec le brise-glace chinois.

Votre thèse est que ce sera la prochaine voie d'expédition et de penser que le passage du Nord-Ouest sera vraiment un centre d'expédition serait un pas dans la mauvaise direction. Vous avez indiqué qu'il faudrait revoir notre perception de la chose.

Partagez-vous toujours cette opinion?

• (0955)

Mme Shelagh Grant: Oui. C'est notamment parce que la mise en valeur des ressources dans l'Arctique va avoir des répercussions sur le transport dans le passage du Nord-Ouest. En tant que route de passage, le transpolaire est beaucoup plus rapide et il n'est pas bloqué, ne serait-ce que de façon temporaire par la glace. Le brise-glaces qui l'a emprunté cet été était un brise-glaces conventionnel, ce n'en était pas un nucléaire, et il a traversé d'un coup. Il a essayé de se rendre au pôle Nord et l'on craignait qu'il manque de carburant. Il ne s'est pas rendu jusqu'au pôle Nord, mais il est revenu et il a traversé entre le pôle Nord et la Russie, bien à l'extérieur de leurs eaux internes. Ce sera pour l'Est et l'Ouest, je crois. Je pourrais me tromper. Tout dépendra de...

M. Dennis Bevington: N'est-il pas vrai que nous devrions examiner de plus près la composition de cette calotte polaire?

Mme Shelagh Grant: Absolument.

M. Dennis Bevington: Cela est essentiel pour notre processus décisionnel. Il s'agit d'un endroit qui est extrêmement dynamique en ce moment et, si nous ne l'examinons pas attentivement, nous n'allons pas pouvoir mettre en place les bonnes politiques.

Mme Shelagh Grant: C'est exact.

Je pense que l'OMI doit obtenir un code polaire obligatoire qui couvrira toutes les eaux, et pas seulement nos eaux internes. Ensuite, il faut mettre en place des règlements pour la pêche. Le nombre de grands navires de pêche commerciaux qui circulent dans notre Arctique augmente considérablement.

M. Dennis Bevington: En ce qui concerne les Russes, l'exposé que les Affaires étrangères nous ont fait au début de notre étude indiquait qu'ils allaient examiner le développement économique et les collectivités durables. Nos efforts dans l'Arctique mettront l'accent sur cela.

Comment est-ce que les Russes réagiront à cela? Si l'on commence à faire valoir des questions nationales dans un forum international, est-ce que cela va faire en sorte qu'il sera encore plus difficile pour l'ARPAN d'être autour de la table? C'est à ce sujet qu'il y a une discorde en Russie, n'est-ce pas?

Mme Sara French: Le litige entre l'ARPAN et le gouvernement de la Russie porte sur l'extraction de ressources dans le territoire traditionnel de l'ARPAN. Le développement économique de l'Arctique est très diversifié. Les territoires de l'Arctique fournissent environ 60 p. 100 du PIB de la Russie. La Russie a vraiment intérêt à ce que cela se poursuive. La Russie a beaucoup plus d'infrastructures et de développement, alors ça risque d'être un domaine dans lequel on aurait l'occasion de tirer des leçons les uns des autres.

Le président: C'est tout le temps qu'il nous reste.

Nous allons maintenant passer à la dernière question du deuxième tour de table.

Monsieur Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci d'être venus. Notre discussion de ce matin est fascinante. Tout comme les collègues, j'aurais souhaité avoir plus de temps avec vous.

C'est à vous que s'adresseront mes questions, monsieur Breukelman.

Je me sens vraiment emballé quand je vous écoute. Quand j'entends parler des sociétés canadiennes qui font ce que votre société fait, je trouve cela absolument fascinant. Si nous pensons à l'histoire du pays, et au fait qu'il y a une génération ou un siècle plus tôt, quelqu'un, et je me rappelle plus qui, a dit que tout ce qui vaut la peine d'être découvert a déjà été découvert. C'était l'exemple de l'arrogance des années 1800.

Nous nous avez brossé un tableau très clair du Nord, c'est incroyable. Il s'agit d'un tout nouveau monde qui va garder les gens occupés pendant des milliers d'années et c'est maintenant que nous avons cette occasion.

Nous parlons du changement climatique mais il faut voir qu'il y a également des occasions à saisir. Je songe notamment au fait que nous sommes capables d'exploiter des choses grâce à des technologies telles que les vôtres.

Des représentants de l'Association minière du Canada sont venus à mon bureau dernièrement. Ils m'ont dit qu'ils allaient avoir besoin de 110 000 employés au cours des cinq prochaines années et que le ratio de retombées qui en découlait est de 6 pour 1. Il s'agit d'une occasion formidable pour les Premières nations. C'est une occasion en or pour

les Inuits. Je suis ravi de voir que d'autres organisations mettent l'accent sur comment nous allons y parvenir.

Il s'agit d'une occasion formidable pour notre nation et pour les Premières nations également. Vous en parlez rapidement et j'aimerais que vous nous parliez davantage des incidences en matière d'emplois que cela aura non seulement pour les gens qui habitent dans le Nord mais également pour ceux qui se trouvent dans le Sud? Comme Bob, je songe plus particulièrement au Sud-Ouest de l'Ontario. Bien entendu, cela créerait des emplois partout au pays.

Pouvez-vous nous en parler?

M. David Breukelman: Le Canada est une économie fondée sur les ressources. Du moins, on soutient qu'il s'agit d'une économie fondée sur les ressources. Cela a créé un niveau de stabilité au pays dont peu d'autres pays peuvent jouir. Quand on combine cela à l'approche socio-économique du Canada en matière de gouvernance et de vie, cela a créé un environnement qui est presque parfait, eu égard à ce que les journaux racontent.

À chaque fois que l'on découvre une occasion importante de croissance — grâce à des ressources, le pétrole ou encore l'eau lorsqu'il n'y avait pas d'eau (c'est une autre chose que fait Gedex) —, l'on crée des assises pour générer de la stabilité, du confort et de la certitude dans ce milieu-là. Cela veut dire que les gens qui y habitent ont l'occasion de travailler, d'élever leur famille, d'augmenter la valeur et la portée du pays et d'attirer d'autres gens qui sont prêts à déménager à cet endroit et à faire partie de cette croissance.

Les Canadiens sont fantastiques. Quand il y a une occasion, l'on se précipite pour s'en prévaloir. Nous avons toujours été comme ça, c'est ainsi que l'on a bâti notre pays, contrairement aux États-Unis où les colons ont déménagé en premier et la primauté du droit a suivi. Au Canada, c'est la primauté du droit qui est arrivée en premier et la colonisation qui a suivi. Cela fait en sorte que nous sommes un pays fondamentalement différent des États-Unis, même si nous avons des expériences en commun. La primauté du droit fait en sorte que l'on est muni des renseignements qui permettent de donner suite à une croissance ordonnée dans un milieu.

Des collectivités autochtones représentent un domaine qui m'intéresse particulièrement et qui intéresse aussi ma famille. Je pense que nous l'avons démontré de concert avec nos partenaires au tout début d'IMAX, lorsque nous avons travaillé pour faire valoir leur récit dans bon nombre de films dans le monde.

Nous croyons également que Gedex est une technologie très avantageuse pour ces nations. Il faut comprendre la chose sur ces deux points de vue.

D'abord, s'il y a des ressources, il y aura des emplois. Lorsqu'il y a des emplois sûrs et à long terme, alors il peut y avoir de la croissance, de la stabilité et du développement.

Ensuite, nous apprécions tous et respectons l'existence historique des terres qui se trouvaient dans les mains des gens qui étaient ici en premier. Il est également important qu'ils comprennent du mieux qu'ils peuvent ce qui se trouve sur leurs propres terres, car cela leur permet de planifier l'évolution de leur infrastructure sociale.

● (1000)

S'il n'y a pas de gisement de pétrole ou de dépôt de ressources, s'il n'y a rien à exploiter et à faire fructifier, alors, ils pourront au moins planifier l'avenir de leur collectivité conformément à ces données et ne pas avoir à s'inquiéter que s'ils déménagent du point A au point B, ils risquent de perdre l'occasion d'exploiter une ressource considérable.

Il est important de souligner que les renseignements mènent à la certitude et la certitude, à son tour, mène au confort, à la stabilité et à la croissance.

J'ai parlé trop longtemps, n'est-ce pas?

Le président: Je dois vous interrompre.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci, monsieur Van Kesteren.

Nous allons maintenant entamer un troisième tour de table avec M. Schellenberger.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Merci.

J'aimerais féliciter tous nos témoins. Vos exposés ont été très éclairants et je vous en remercie.

Monsieur Breukelman, votre société se trouve dans le sud de l'Ontario, à Mississauga, si je ne m'abuse. C'est fantastique de voir que quelqu'un du sud de l'Ontario est en train de créer des emplois dans l'Arctique. Et j'étais fort intrigué en entendant parler de cette nouvelle technologie qui trouve des ressources sans nuire à l'écologie fragile de cette région. On a indiqué qu'on est dans une situation de rattrapage. Est-ce que cela pourrait changer la donne?

• (1005)

M. David Breukelman: Oui. Absolument. Il y a 14 ans, quand nous avons fondé cette société, nous avons une vision qui n'était techniquement pas possible à l'époque. Mais nous avons essayé de penser à ce qui serait possible de faire dans une décennie et de permettre au temps de créer cette technologie. Ainsi, en ce qui concerne notre capacité de faire du rattrapage au niveau de la découverte des ressources et la croissance sociale et économique dans le Nord, nous pourrions couvrir plus de terrain plus rapidement, avec plus de certitude, et ce, en y soustrayant le coût économique lié aux erreurs ou encore les coûts environnementaux liés à des forages traditionnels qui mènent à des puits secs. Il s'agit d'un virage fondamental qui émane du Canada.

J'ai grandi à Mississauga de sorte que toutes nos sociétés ont été construites autour du Mississauga. J'aurais bien voulu pouvoir dire que c'était ailleurs. Mais c'était à Cooksville, canton de Toronto.

M. Gary Schellenberger: Quelles sont les perspectives de mise en valeur des ressources dans l'Arctique? Quelles ressources a-t-on le plus de chance de découvrir?

M. David Breukelman: À mon avis, ce sont les diamants qui présentent une occasion de taille. Ils se retrouvent dans des gisements de kimberlite et sont faciles à trouver grâce à notre technologie. C'est un peu comme allumer un sapin de Noël et essayer de trouver les lumières. Mais les diamants ne représentent pas la ressource la plus importante que l'on puisse trouver. Ainsi, l'eau, lorsqu'on a besoin d'eau, est une ressource extrêmement importante autant au Canada que dans d'autres pays. Le drapeau du Canada flottera dans des régions désertiques de l'Amérique du Nord et d'ailleurs dans le monde, où nous pouvons changer la vie de centaines de millions de gens. Le pétrole et le gaz sont évidemment des ressources très importantes que nous aimerions trouver et exploiter. Nous comprenons que bon nombre de personnes souhaitent s'éloigner des combustibles fossiles, mais, en dépit de cela, le pétrole, le gaz et le gaz schiste représentent des ressources que nous trouvons. Les dépôts de minerais qui sont tellement importants pour l'avenir du monde sont également quelque chose que nous pouvons trouver.

M. Gary Schellenberger: Madame French, j'étais ravi de vous entendre dire que vous pensez que certains des rapports préparés

pour le Conseil de l'Arctique étaient trop compliqués et devraient être rendus disponibles dans un vocabulaire qui peut être compris par des non-initiés. Pensez-vous que nous pouvons espérer y retrouver un langage plus clair?

Mme Sara French: Je crois que oui. Le Conseil de l'Arctique déploie beaucoup d'efforts pour améliorer ses communications. Lors de la rencontre en janvier, tout le monde s'était mis d'accord là-dessus. Des collectivités du Nord sont, en grande partie, rarement au courant de ce que fait le conseil et leurs évaluations ne sont pas accessibles pour les non-initiés. Je pense que cela ne sera pas trop difficile à amener comme changement, alors je crois que c'est possible. Je pense qu'on aurait besoin de subventionner un petit peu davantage les communications.

M. Gary Schellenberger: Il s'agit de communiquer avec les gens sur le terrain, soit les résidents de la région. Si les gens comprennent parfaitement la situation, on pourra mettre fin à de nombreux conflits.

M. David Breukelman: Si vous me le permettez, je vais vous donner mon avis. Je suis tout à fait d'accord quant à la complexité du rapport de 600 pages. J'ai déjà vendu des instruments dérivés. Une conversation de huit secondes pouvait donner lieu à un document de 322 pages. Ça me renversait à tout coup.

Quand, dans le monde des affaires, on étudie des possibilités d'affaires, on reçoit un plan d'affaires de 200 à 300 pages, mais il est toujours accompagné d'un résumé de deux pages qui synthétise tout le document. Si un groupe comme celui-ci pouvait exiger des résumés de tout au plus deux pages, la synthèse serait de mise, et ce serait formidable.

M. Dennis Bevington: J'ai eu une entrevue de 15 minutes en matinée à CBC Radio il y a quelques jours qui portait sur le Conseil de l'Arctique et de la mauvaise orientation que nous lui donnons peut-être. Si on sondait la population d'Iqaluit, on constaterait que beaucoup plus de personnes comprennent la situation relative au Conseil de l'Arctique. Le problème va aller croissant, et il est du devoir des politiciens d'attirer l'attention sur la question.

Je suis au Parlement depuis sept ans. Il n'y a eu aucun débat sur l'Arctique à la Chambre des communes; je le répète, aucun. On assiste à un déni obstiné de la part des politiciens quant au fait que l'un des problèmes les plus critiques auxquels le Canada et le monde sont confrontés est la situation dans notre Arctique.

Madame Grant, vous savez dans quelle direction la fonte des glaces se dirige. Vous savez que la majeure partie de la glace qui n'a pas encore fondu est plus près du Canada que de la Russie. Nous ressentons déjà les effets sur notre système météorologique. Les scientifiques américains disent que le courant jet change rapidement. Que se passera-t-il quand le reste de la glace fondra et que l'océan du Canada au pôle Nord sera libre de glace? Quels seront les effets sur le secteur agricole nord-américain?

• (1010)

Mme Shelagh Grant: Je pourrais vous donner un cours d'une heure là-dessus. Une image démontre que le réchauffement de l'Arctique engendre des conditions météorologiques violentes et anormales dans d'autres régions. Un tableau que nous vous fournirons montre que le réchauffement dans l'Arctique en février de l'an dernier a coïncidé avec la vague de froid en Europe et en Russie. Les scientifiques ont commencé à établir des liens entre l'ouragan Sandy et le réchauffement des eaux de l'Atlantique qui ont changé de direction. Tout est interlié. Je crois que les problèmes sont davantage complexes.

Je le répète, afin de faire comprendre la situation aux Inuits, il faut avoir recours à un langage clair et simple parce qu'ils se fient à leurs observations et, dans certains cas, nous oublions ces observations.

M. Dennis Bevington: Beaucoup de mes électeurs ont observé un signe très clair cet été à Inuvik quand ils ont remarqué un tuba. Je crois que toute la population d'Inuvik est maintenant convaincue que les systèmes météorologiques se transforment. Les gens de Cambridge Bay le savent. Ils n'en croyaient pas leurs yeux de voir la hauteur de leur gazon dans leur cour. Il y a eu des orages tout l'été dans leur région. Ils connaissent et comprennent la situation. Nous comprenons très bien les changements climatiques.

Il faut faire comprendre aux Canadiens qu'il agit d'effets que nous ressentirons partout au pays sous peu et qui commencent déjà à se faire ressentir. Le déni obstiné ne fera pas long feu.

Mme Shelagh Grant: Je suis tout à fait d'accord. J'espère que le règne des lobbyistes pétroliers et gaziers et des négativistes est révolu. Il faut, en gros, que nous nous adaptions à la situation.

M. Dennis Bevington: Madame French, êtes-vous au courant de la déclaration qui a découlé de la conférence des parlementaires de la région de l'Arctique en Islande?

Mme Sara French: Oui.

M. Dennis Bevington: Vous reconnaissez que les autres pays ont défini un grand nombre de vos objectifs. Le Canada a remis une note d'information dans laquelle il rejette la plupart des questions que les autres pays ont acceptées.

Comment pouvons-nous travailler ainsi?

Mme Sara French: Je crois que la difficulté pour le Conseil de l'Arctique sera de trouver des domaines de convergence et de coopération. Je crois que, de tous les processus dont les présidents canadiens et américains ont parlé quant à l'avenir, tout le monde s'entend sur la mise en oeuvre efficace de l'Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans l'Arctique, le premier accord contraignant négocié sous les auspices du Conseil de l'Arctique.

Cet accord traite de nombre des questions dont on a parlé aujourd'hui quant aux lacunes en infrastructure et au besoin de collaborer. Les dispositions de l'accord ne sont pas révolutionnaires du point de vue de la coopération, mais c'est la façon dont cet accord sera mis en oeuvre qui importe. C'est un de ces domaines. De nombreux processus sur ce qui devrait être priorisé voient le jour et ça se retrouve dans chacun d'entre eux.

Le président: Merci beaucoup. Le temps est écoulé.

La parole est maintenant à Mme Grewal.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Grant, vous avez rédigé beaucoup de documents tant sur l'histoire des États arctiques que sur les précurseurs de la situation actuelle. Vous avez aussi déclaré que la situation dans l'Arctique est susceptible de changer très rapidement. Selon vous, quelle pratique pourrait grandement détériorer ou améliorer les relations dans l'Arctique?

• (1015)

Mme Shelagh Grant: C'est une excellente question.

Je vais essayer d'y répondre de façon concise. Le défi fondamental sera de transformer les possibilités en matière de ressources en développement durable pour la population qui habite la région. Nous devons en tenir compte lors de la création à l'avenir de collectivités très stables dans l'Arctique. Bien entendu, les Inuits joueront un rôle

important à cet égard et, dans la région sub-arctique, les peuples athabaskans et gwich'ins joueront un rôle de premier plan.

Les notions de nord et d'Arctique sont mêlantes parce que j'associe souvent l'Arctique à la terre natale des Inuits dans l'Arctique canadien, mais la situation est floue aux frontières. Notre peuple a toujours été tolérant et a toujours accepté cette réalité.

Oui, l'éducation sera un élément précurseur pour faire entrer les Inuits au XXI^e siècle. Ils ont commencé à faire leur entrée, et je crois que les Inuits ont une capacité très innée — je ne veux pas employer le terme « intelligence » — de prendre conscience des événements les entourant parce qu'ils ont été élevés en se faisant encourager à observer pour apprendre.

Mme Nina Grewal: D'un côté, les Canadiens sont de plus en plus enthousiastes quant aux débouchés économiques dans le Nord. La fonte de la banquise fait constamment augmenter la valeur de la région. D'un autre côté, de nombreux témoins nous ont dit qu'il n'y a pas là matière à s'enthousiasmer et que les coûts de la fonte de la banquise sont bien supérieurs aux avantages économiques.

Qu'en dites-vous? Comment le Canada pourrait-il mieux gérer ou établir un équilibre entre nos engagements sur le plan environnemental et nos priorités économiques?

Monsieur Breukelman, pourriez-vous répondre à cette question?

M. David Breukelman: Bien sûr.

Tout d'abord, votre question est excellente. Je crois que les gouvernements et les gens devraient seulement aborder les questions qu'ils sont en mesure de traiter. Je crois que, dans une perspective générale, il est très important de nous préoccuper des changements climatiques en général et d'essayer de les régler à l'échelle mondiale.

Dans le contexte canadien, on dit souvent qu'il faut faire avec les conditions qu'on nous a imposées. Étant donné les possibilités qui existent et le choix que nous avons d'en tenir compte et d'en profiter ou de ne pas en tenir compte et de ne pas en profiter de façon prudente, structurée et organisée, on aura toujours tendance à favoriser la croissance du pays. Toutefois, d'un point de vue personnel et familial, il est important de mener nos activités prudemment sur le plan environnemental puisque nous avons l'occasion de le faire.

Il y a 50 ans, personne n'y réfléchissait. Personne n'avait alors l'occasion d'explorer des territoires tout en respectant l'environnement et, de toute façon, pourquoi quelqu'un se serait-il donné la peine d'agir ainsi à l'époque? Ça ne faisait pas partie de la mentalité. Toutefois, le monde a changé pour le mieux et quiconque a aujourd'hui l'occasion d'explorer des territoires ou d'améliorer des techniques de découverte en respectant l'environnement devrait en profiter sans cependant oublier les meilleurs intérêts et les gens que nous servons.

Cela vous éclaire-t-il?

Mme Nina Grewal: Monsieur le président, me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Nina Grewal: Ça va, j'ai terminé.

Le président: Vous vous rendez compte qu'il faut parfois beaucoup de temps pour formuler une question, n'est-ce pas? Vous observez vos collègues depuis un certain temps.

Madame Pécelet, vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Ève Pécelet (La Pointe-de-l'Île, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence parmi nous. La discussion était très intéressante.

Ma première question s'adresse à Mme French.

Dans votre présentation, vous avez parlé du manque de ressources, notamment en ce qui concerne les populations autochtones du Nord. Cela me semble un problème, entre autres parce que ces gens ne seront pas nécessairement assez bien représentés par le gouvernement dans le cadre du Conseil de l'Arctique.

Comment les intérêts des Autochtones vont-ils être représentés si des décisions importantes sont prises? Il faut garder à l'esprit, en ce qui concerne ces populations, le problème du manque d'éducation et de ressources. Comment ces personnes vont-elles pouvoir se faire entendre et être représentées?

• (1020)

[Traduction]

Mme Sara French: Tout d'abord, il est important de se rappeler que le Conseil de l'Arctique est la première organisation dont l'organigramme prévoit des sièges permanents pour les représentants des groupes autochtones. Il y en a six.

Le problème, c'est que les réunions ont lieu partout dans l'Arctique et comptent divers groupes de travail — et c'est d'autant plus vrai maintenant que le Conseil de l'Arctique est de plus en plus actif — et qu'il est difficile pour ces organisations de tirer profit de cette structure. Elles ont besoin de davantage de ressources et de capacité pour représenter leurs groupes lors des réunions. Ce sont les membres canadiens du Conseil de l'Arctique qui ont insisté, lors de la création du conseil en 1996, pour que les participants permanents aient des rôles bien précis. Je crois que nous devrions renouer avec cette formule.

À titre de précision, les Autochtones jouent un rôle formel au sein de l'organisation. Le problème, c'est que les ressources sont insuffisantes pour qu'ils puissent pleinement en tirer profit.

[Français]

Mme Ève Pécelet: Cela touche justement le deuxième point que je voulais aborder. Nous avons entendu un grand nombre d'intervenants. Ils nous ont parlé du rôle important du Conseil de l'Arctique. Or nous avons à peine parlé de financement. Mme Grant y a fait allusion. Elle n'a fait qu'effleurer le sujet.

Tous les intervenants que nous avons reçus ici nous ont parlé de l'importance du Conseil de l'Arctique, mais ils n'ont jamais traité du financement de cet organisme. Par exemple, Mme French vient de mentionner qu'il manquait de ressources afin de permettre aux organisations qui représentent les peuples autochtones de se faire entendre, ce qui impliquerait notamment des voyages dans l'Arctique.

J'aimerais que Mme Grant et Mme French nous donnent plus de détails à ce sujet.

L'organisme est sous-financé. Il demeure donc vulnérable aux luttes politiques entre les États. S'il était un peu plus indépendant,

donc financé indépendamment des États, cela pourrait contribuer à améliorer la coopération.

[Traduction]

Mme Shelagh Grant: Je crois que le Conseil de l'Arctique dépend des pays membres pour financer le travail de l'organisation. Lors de la dernière réunion ministérielle, on a assisté à une nouveauté puisqu'on a créé le secrétariat permanent. On vient tout juste d'annoncer le nom de son directeur, qui vient de l'Islande. Nous espérons qu'une certaine stabilité au sein du conseil permettra de garantir du financement. Je suis tout à fait d'accord avec Sara: les peuples autochtones doivent recevoir du financement. D'autres sources gouvernementales nous viennent en aide. D'autres pays comme la Suède s'attendent à ce que le Canada fasse des miracles.

Au printemps dernier, j'ai assisté à la conférence de la United States Coast Guard Academy. Lloyd Axworthy s'y trouvait. On y parlait de tout ce que le Canada serait en mesure de réaliser, possiblement en collaboration avec les États-Unis, et de tout ce qui allait se concrétiser. Je crois que le financement a toujours été le talon d'Achille du Canada depuis qu'il est devenu un énorme pays en 1867.

Le président: Le temps est écoulé. M. Dechert va terminer les tours de questions habituels, puis nous déterminerons si nous avons assez de temps pour des questions supplémentaires.

Monsieur Dechert, vous avez cinq minutes.

M. Bob Dechert: Merci, monsieur le président.

Encore une fois, merci à vous mesdames et messieurs.

Monsieur Breukelman, en tant que résident de Mississauga, j'aimerais vous féliciter, vous et Gedex, d'avoir créé cette très impressionnante compagnie grâce à de la technologie de pointe. Je crois qu'il s'agit là d'un excellent exemple démontrant que tous les Canadiens peuvent tirer profit de l'exploitation des ressources. Certaines gens sont du drôle d'avis que, quand on exploite les sables bitumineux ou d'autres ressources minérales dans le nord du Canada, on nuit aux possibilités d'emplois et au développement des technologies dans le Sud du pays. Je crois que Gedex démontre que c'est faux. Je vous félicite d'avoir mis au point cette technologie. Elle est de toute évidence grandement utilisée partout au Canada et partout dans le monde.

Il s'agit d'un projet qui vous unit.

Madame Grant, vous nous avez parlé du besoin de garantir que la navigation soit sécuritaire dans l'Arctique.

Monsieur Breukelman, vous nous avez dit que votre technologie peut détecter les gisements de ressources qui ne sont pas viables sur le plan économique. Ces régions peuvent ainsi être protégées pour les parcs nationaux et le tourisme.

Madame Grant, je crois que vous avez parlé du nombre croissant de bateaux de croisière dans la région. J'aimerais que vous nous parliez des perspectives économiques, soit les difficultés et les avantages du tourisme dans l'Arctique, de la façon dont les habitants de la région peuvent en tirer profit et de ce qui doit être fait pour que cela devienne un secteur viable.

Madame French, vous avez mentionné le besoin d'avoir de la recherche et du sauvetage aéronautiques et maritimes. Vous pourriez peut-être nous dire ce dont on a besoin, à combien vous estimez les coûts et quelles possibilités de recouvrement des coûts s'offriraient à nous si les ressources pour la recherche et le sauvetage provenaient, disons, des propriétaires de superpétroliers et de bateaux de croisière qui parcourent la région.

•(1025)

Mme Shelagh Grant: Je peux vous parler des bateaux de croisière; j'en ai emprunté un à titre de personne-ressource. Tout dépend de la compagnie propriétaire du bateau de croisière et de sa compréhension des collectivités de l'Arctique. Bien entendu, *The World*, un bateau tout simplement énorme — je crois qu'il y a une photo, mais je l'ai peut-être retirée — a amarré à Cambridge Bay, mais l'équipage n'a pas interagi avec la collectivité.

Les collectivités de la région ont d'excellents programmes pour les visiteurs, mais elles s'attendent à ce que les touristes achètent des objets artisanaux et des artefacts. Certains diront que les bateaux de croisière préfèrent avoir leurs propres boutiques de souvenirs. Cela dépend du bateau de croisière et de l'organisation. Je ne veux pas vous dresser une liste de noms, mais plus le bateau est gros, et plus il est difficile d'attirer les passagers sur la terre ferme. De plus, le problème est exacerbé par le fait qu'il faille utiliser un canot pneumatique. Aussi, il faut tenir compte de notre sensibilité. Avant de laisser les passagers aller dans une collectivité, il faut qu'une personne sensible s'adresse à l'équipage du bateau de croisière. Les Inuits sont extrêmement fiers de ce qu'ils ont accompli. Il faut s'assurer que tous respectent nos normes.

M. Bob Dechert: Les habitants des Caraïbes vous diraient probablement que les mêmes problèmes se posent là-bas aussi. Il ne fait aucun doute que les touristes ont l'occasion d'avoir une belle expérience de voyage et de dépenser leur argent durement gagné pour qu'il profite aux habitants de la région.

Madame French.

Mme Sara French: Par rapport à l'industrie des croisières dans le Nord, j'aimerais ajouter qu'il est important de reconnaître que seulement 10 p. 100 des eaux de l'Arctique canadien sont cartographiées. Au fur et à mesure que la glace recule, les bateaux de croisière s'éloignent de plus en plus des trajets cartographiés pour offrir à leurs passagers, surtout des personnes âgées qui peuvent se payer ces croisières coûteuses, des expériences uniques. C'est un bel avantage économique pour les collectivités. Celles-ci les accueillent à bras ouverts.

Mais nous devons aussi prendre conscience du fait que ces bateaux se retrouvent dans les eaux canadiennes. Dans quelle mesure pourrions-nous réagir si l'impensable se produit? Jusqu'à présent, nous avons été chanceux: la météo a été clémente et tout le monde a été en sécurité. Toutefois, notre capacité d'intervenir est grandement limitée et, au fur et à mesure que l'industrie du tourisme de croisière prend de l'essor, nous devons nous doter d'un meilleur plan d'urgence en matière de recherche et de sauvetage.

M. Bob Dechert: Pourriez-vous nous expliquer de façon plus détaillée quels sont nos besoins et combien ils coûteraient. Les coûts des opérations de recherche et de sauvetage devraient-ils être assumés par les exploitants de navires de croisière?

Le président: Pouvez-vous répondre en moins de 15 secondes?

Mme Sara French: Oui. Nous venons tout juste de commencer une étude qui nous permettra de répondre notamment à cette question. Comme point de départ, il serait important de tirer des enseignements de ce qui s'est passé en Alaska où les communautés éloignées accueillent maintenant des navires de croisière.

Le président: Merci beaucoup. Nous avons terminé nos tours de questions, mais il nous reste 15 secondes. J'ai constaté que M. Schellenberger, Mme Brown et M. Benskin désiraient poser une question.

Ça fait donc quatre questions. Comme nous avons terminé les tours de questions, nous allons commencer par le Parti néo-démocrate pour passer ensuite au Parti conservateur; chacun pourra poser une question avant la levée de la séance.

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Merci.

J'avoue que je suis un intrus. En effet, je ne suis pas membre à proprement parler du comité. J'aimerais revenir sur certaines choses qui m'ont frappé.

D'abord, monsieur Breukelman, pour ce qui est du travail que vous faites pour Gedex, plus particulièrement dans le cadre des projets IMAX, nous avons ça en commun parce que j'ai narré un certain nombre de films IMAX. C'est un bon moyen de faire découvrir le Nord aux Canadiens et d'en comprendre l'importance.

Ma question, par contre, portera sur les participants permanents, car j'aimerais mieux comprendre la situation.

Madame French, si je ne m'abuse, vous avez dit que les participants permanents n'avaient pas les ressources nécessaires pour vraiment influencer l'avenir du Nord. Si c'est le cas, comment peut-on s'attendre à ce qu'ils fassent valoir leur préférence pour leurs territoires?

•(1030)

Mme Sara French: Il est clair que le manque de financement n'aide pas les choses. À l'heure actuelle, nous collaborons avec des partenaires qui tentent d'identifier les besoins des participants permanents en matière de capacité. Plus précisément, il s'agit d'un seul employé qui travaille à la maison et qui représente certaines de ces organisations ayant le statut de participants permanents. Sa tâche n'est pas facile.

Au cours des prochains mois, nous allons rendre publics des rapports élaborés avec les participants permanents de ces capacités insuffisantes et proposant des mécanismes de financement qui permettraient de régler le problème.

M. Tyrone Benskin: Madame Grant, vous désiriez intervenir?

Mme Shelagh Grant: Madame a parlé du point de départ du dialogue, mais il nous faut également trouver du financement gouvernemental et territorial et interne. La situation est compliquée parce qu'il ne s'agit pas simplement du financement par le gouvernement du Conseil de l'Arctique. Il existe plusieurs couches, si vous voulez. On espère que les choses seront en place avant que le Conseil de l'Arctique...

M. Tyrone Benskin: Pour pousser le raisonnement un petit peu plus loin, on pourrait dire que les initiatives de prospection et d'exploitation vont de l'avant. Existe-t-il un lien entre le fait que les peuples indigènes n'ont pas voix au chapitre et la vitesse à laquelle progressent ces initiatives d'exploitation?

Mme Sara French: Pour ce qui est de ce qui se passe au Canada, des processus ont été inclus dans les accords relativement aux revendications territoriales qui permettent de gérer ce genre de situation.

Nous collaborons avec diverses communautés pour discuter de la meilleure façon de négocier les ententes sur les répercussions des avantages. Nous organisons des ateliers à leur intention pour qu'ils soient en mesure de faire face aux grandes sociétés minières qui veulent s'implanter dans leur collectivité. Mais il est important de noter que ces compagnies ne sont pas accueillies de la même façon dans toutes les collectivités. En effet, certaines sont favorables aux activités de prospection, d'autres non. En tout état de cause, quand elles décident d'aller de l'avant, et de négocier, elles savent ce qui a été négocié ailleurs et comment procéder.

En fait, le problème fondamental, c'est le manque de capacité. Il ne faut pas l'oublier. En effet, il n'y a pas d'universités dans le Nord et, par conséquent, les étudiants doivent aller ailleurs pour étudier. Il est vrai qu'il existe des collèges, mais en même temps ce manque de capacité, c'est vraiment un problème fondamental.

Le président: Merci. On verra où cela nous amènera.

Nous allons maintenant passer à M. Schellenberger, à M. Eyking pour finir avec Mme Brown.

Monsieur Schellenberger, allez-y.

M. Gary Schellenberger: Merci.

On a dit aujourd'hui que nous accusons un retard technologique. Au cours des trois dernières années, le campus Stratford de l'Université de Waterloo a été créé dans ma circonscription. La spécialité de ce campus universitaire, ce sont les nouveaux médias et nous espérons qu'il permettra au Canada de devenir le leader technologique de demain.

À l'heure actuelle, je pense que le campus accueille une centaine d'étudiants. L'automne dernier, de nouvelles installations y ont été inaugurées. Nous nous attendons à ce que très rapidement le nombre d'inscriptions atteigne les 500 à 1 000. Nous espérons que certaines des idées et technologies qui seront générées pourront être appliquées dans l'Arctique.

Y en a-t-il parmi vous qui ont déjà entendu parler du campus de Stratford? Je suis très fier d'avoir pu contribuer à sa création. J'espère que les travaux qui s'y feront nous permettront de venir en aide à tous les habitants du Nord.

Mme Shelagh Grant: Mes commentaires seront brefs. Pour répondre à votre question, oui j'en ai entendu parler et oui, c'est un campus génial.

Au Canada, on a tendance à oublier que les avancées technologiques dépassent la réalité de l'Arctique. Les infrastructures là-bas n'ont pas été mises à niveau. C'est toujours comme ça que les choses se passent. Par exemple, à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale, c'était les Américains qui étaient beaucoup plus avancés technologiquement parlant que nous. Les technologies, c'est une chose. Mais il faut qu'elles s'accompagnent de navires et des infrastructures nécessaires.

Vous savez, le système de trafic de l'Arctique canadien, qu'on appelle NORDREG, utilisé dans un nouveau centre à Iqaluit, permet de surveiller très efficacement le va-et-vient de la marine marchande; c'est incroyable. Nous devrions vanter les mérites de ce système partout au Canada.

• (1035)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Eyking.

L'hon. Mark Eyking: Merci, monsieur le président.

D'après ce qu'ont dit les témoins qui ont comparu lors des dernières réunions, la communauté internationale ne remet pas en

question la souveraineté que nous exerçons sur les eaux nordiques. Le ministre de la Défense conservateur a créé un peu de controverse lorsqu'il a dit que les Russes allaient débarquer. Il y a donc eu un peu d'énervement, mais au bout du compte, d'après les témoins, il n'existe pas vraiment de véritables menaces.

Passons maintenant aux eaux territoriales. Madame Grant, vous avez mentionné diverses choses, notamment le fait que Churchill pourrait devenir un port voué aux exportations. Qui sait, on pourrait décider de construire un pipeline entre l'Alberta et Churchill, ce qui permettrait l'exportation de pétrole et de gaz partout dans le monde. Vous avez également mentionné que les Chinois pensaient y envoyer un convoi dont la voie serait tracée par un brise-glaces.

Faudrait-il qu'on ait des règlements spéciaux qui s'appliquent aux eaux de l'Arctique et qui soient différents de ceux qui s'appliquent aux bras de mer, précisant qu'en fonction du type d'activité, seule la circulation de navires à coque spéciale serait permise et uniquement à des heures bien précises? Nous faut-il nous doter de règlements ou de protocoles qui s'appliquent exclusivement à nos eaux territoriales pour qu'on puisse les imposer à toutes les compagnies pétrolières ou aux Chinois qui formuleraient une demande à notre intention?

Mme Shelagh Grant: Ça existe déjà. En fait, l'Organisation maritime internationale devrait s'inspirer de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Le texte est excellent. Mais il faut pouvoir l'appliquer, c'est-à-dire avoir des navires pour identifier les cas de non-conformité. Les navires sont petits. Les bateaux sont petits. Les gens tentent toutes sortes de choses, comme quitter le navire. La GRC a elle seule ne peut pas tout gérer.

Oui, il nous faut davantage de navires de la Garde côtière. Nous sommes moins bien lotis que les autres qui ont des patrouilles. Là, c'est vraiment la professeure du département d'études canadiennes qui parle, je suis toujours en train de faire des comparaisons entre le Canada et les autres pays. Nous avons un retard en matière d'infrastructure et une avance en ce qui concerne la technologie. La Garde côtière américaine a recommandé que le système NORDREG soit utilisé comme système moderne du trafic maritime dans le mer de Béring.

L'hon. Mark Eyking: Le gouvernement actuel fait toutes sortes de compressions dans le budget de défense. Cela dit, si tout ce fret emprunte nos eaux, nous devrions pouvoir exiger des droits là-dessus, n'est-ce pas? Nous devrions avoir les moyens de facturer suivant le tonnage pour aider à payer pour la réglementation, n'est-ce pas?

Mme Shelagh Grant: Vous vous inspirez ici du modèle russe qui prévaut sur la route maritime du Nord.

L'hon. Mark Eyking: Vous voulez dire que c'est ce que font les Russes?

Mme Shelagh Grant: Il nous faut également un endroit à l'entrée du passage, et nous n'en avons pas. Notre centre est à Iqaluit, à l'extrémité d'une longue baie. Churchill est notre seul port de haute mer. C'est la propriété d'une compagnie américaine, soit dit en passant, tout comme la ligne secondaire qui le relie au chemin de fer du CN. Effectivement, il y a de l'avenir en l'occurrence, mais les expéditions de Chine et le pétrole vont arriver par chemin de fer. Le pétrole arrivera par chemin de fer. On peut se demander si nous verrons cela l'année prochaine, mais le processus est enclenché.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Williamson.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à nos trois témoins de leurs exposés fort intéressants.

On a un peu souri en réponse à la question portant sur notre réaction quand nos territoires sont contestés. Je suis intrigué. Ma question s'adresse à tous les trois: si des avions russes ou de n'importe quel autre pays s'approchent de notre espace aérien, devrions-nous envoyer des avions à notre tour pour signaler à ces étrangers où notre territoire commence et où il finit?

M. David Breukelman: Me posez-vous la question personnellement?

M. John Williamson: Je vous la pose à titre de témoin.

M. David Breukelman: À la vérité, notre territoire est souverain et si on envoie un avion le survoler, c'est une forme de communication, et nous devrions communiquer en retour. Cela signifie-t-il que nous devrions engager la bagarre? Sans doute que pas. Il est très rare que cela arrive. Bien entendu nous devrions avoir la capacité et la volonté de réagir. Je dis cela de mon point de vue personnel.

• (1040)

Mme Sara French: Je voudrais apporter une précision sur le sujet de la discussion, à savoir que les Russes n'ont jamais violé l'espace aérien canadien. Les Russes s'approchent de l'espace aérien canadien et cela déclenche nos mécanismes par l'intermédiaire du NORAD.

M. John Williamson: Est-ce que nous devrions attendre un incident de ce genre ou devons-nous revendiquer cet espace aérien constamment?

Mme Sara French: Je pense qu'il est important de poursuivre ce qui a été amorcé, mais ceux parmi nous qui s'occupent des questions touchant la gouvernance de l'Arctique souhaiteraient qu'on comprenne qu'il y a plusieurs éléments de coopération possible avec la

contrepartie russe. Nous voudrions que cela soit en exergue dans le débat également.

M. John Williamson: Assurément, mais vous reconnaîtrez que si les avions russes survolent notre territoire, nous ne devrions pas garder les nôtres au sol.

Mme Sara French: Je laisse au NORAD et au ministère de la Défense nationale le soin de s'occuper de cela.

Mme Shelagh Grant: Une précision: la guerre froide est terminée et la Russie a coopéré avec l'OTAN et les États-Unis lors d'exercices militaires conjoints dans les airs. Des généraux russes surveillent ces exercices sur ordinateur à la base du NORAD au Colorado. Les temps ont changé. Nous oublions nos anciens ennemis. Je ne pense pas que nous ayons beaucoup d'ennemis. Toutefois, il y a des pays qui ne sont pas situés dans l'Arctique et qui pourraient remettre en question notre droit sur cet océan.

M. John Williamson: Vous avez dit tout à l'heure que nous devrions être en mesure de réglementer les bateaux de croisière qui empruntent ces passages. Vous semblez faire fi du fait que nous ne vérifions pas l'identité des avions, mais nous le faisons dans le cas des bateaux de croisière.

Mme Shelagh Grant: Pas du tout. Je pense que si des avions étrangers entrent dans notre espace aérien, nous devrions en vérifier l'identité.

M. John Williamson: Merci.

Le président: Très bien. C'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui.

Je tiens à remercier nos témoins encore une fois de leurs excellents exposés. Je remercie tous mes collègues.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>